



JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU  
Paris 7 – 8 décembre 2011



**«Quelles orientations  
pour les formations de  
l'Enseignement Agricole  
face à l'évolution du monde  
agricole et rural?»**



**D**epuis de nombreuses années le SNETAP FSU dénonce le manque d'ambition et de cohérence des rénovations des programmes de l'enseignement agricole. Pourtant depuis plus de 20 ans, nombreux sont ceux, professionnels, usagers, politiques, chercheurs qui tirent la sonnette d'alarme, inquiets des crises agricoles à répétition, des spéculations dangereuses sur les produits alimentaires, de l'exode rural dévastateur, de la déforestation dans de nombreux pays ou de la dégradation de l'environnement.

Les impacts des productions (agricoles, aquacoles, maraîchères, horticoles, arboricoles, forestières...) qui dépassent ou qui sont ignorés par les professionnels des secteurs concernés, nous obligent à repenser nos modes de production, de gestion, de commercialisation et de consommation.

Mais pour rendre toute évolution efficace sur le long terme (modifications des pratiques des comportements comme des mentalités) il faut d'abord réformer la formation des professionnels et de l'ensemble des acteurs de ce monde rural et agricole.

Ces évolutions doivent permettre de relever les défis qui nous attendent dans un futur proche :

**1 - Le défi alimentaire :** nous venons de dépasser les 7 milliards d'hommes sur terre. Ce chiffre donne à lui seul la mesure du défi à relever. Mais pour autant, ce défi aussi grand soit-il ne peut nous laisser poursuivre les erreurs du passé.

\* Comment produire suffisamment tout en préservant la qualité des produits, en limitant ou en éliminant l'impact négatif sur l'environnement ?

\* Quelles productions pouvons-nous développer visant à assurer notre indépendance alimentaire et ne remettant pas en cause la souveraineté alimentaire de pays en voie de développement ?

Quels produits pour demain ?

\* Les agricultures française et européenne doivent-elles garder leur vocation exportatrice ? Et si oui sous quelles conditions ?

\* Comment protéger l'espace rural ainsi que les terres agricoles d'implantations de zones industrielles, commerciales, pavillonnaires disproportionnées ou réduisant considérablement ces espaces ?

**2 - Le défi énergétique :** l'agriculture et la forêt sont devenues des enjeux importants en matière d'énergie. Avec la flambée des cours des énergies fossiles, l'utilisation de produits agricoles et forestiers pour la production de carburant, d'énergie ou de chauffage a explosé.

\* De quelles ressources disposons-nous ?

\* Quels impacts pour l'environnement ?

\* Quels risques pour la production agricole et la couverture des besoins alimentaires ?

\* Les activités agricole et forestière sont dévoreuses d'énergie, leurs transformations le sont tout autant et leurs destinations ne le sont pas moins. Quelles pratiques initiées pour réduire l'impact carbone à l'ensemble de ces filières ?



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**

# AVANT PROPOS

**3 - Le défi environnemental :** l'agriculture par ses modes de production a fortement impacté l'environnement avec des conséquences visibles par tous (algues vertes ...) ou plus insidieuses (destruction des sols et pollution des nappes phréatiques ...). Ces changements de pratiques, les remembrements opérés dans les années 70, associés à la déprise agricole ont également entraîné des changements paysagers forts.

\* Comment produire «proprement» en préservant les paysages, l'eau, les sols ou encore la biodiversité?

**4 - Le défi socio-territorial :** l'évolution de la population rurale (baisse du nombre d'agriculteurs, concentration des unités de production, développement du salariat saisonnier, arrivée de néo ruraux, ... ) entraîne une évolution des besoins du monde rural. Des réponses à ces besoins sont indispensables pour assurer les revenus de la population, son bien-être (en milieu rural et péri-urbain).

\* Comment maintenir des exploitations familiales ? Est ce par une agriculture vivrière ou des circuits courts ? Avec quels revenus ?

\* Quels services demain dans nos campagnes ? services à la personne ? services publics ? Accès aux réseaux routiers, ferroviaires, télécommunication dans les formes les plus modernes (ADSL, téléphonie mobile ...) ? accès aux services de santé ? accès à la formation et à la culture ?

**5 - Le défi technologique :** les évolutions des techniques et des matériels transforment les métiers. En agriculture l'arrivée de la mécanisation a bouleversé la vie des agriculteurs. C'est aujourd'hui l'informatisation qui révolutionne les pratiques des paysans.

\* Quels besoins ?

\* Quel intérêt pour le métier et les productions ?

\* Quelle maîtrise de ces outils sur le plan professionnel ou sur le plan familial et privé ?

\* Quelles limites ?

\* Quels risques ?

Pour amorcer le débat sur l'ensemble de ces problématiques et contribuer à définir d'autres modèles de productions, d'échanges sociaux et adapter en ce sens les objectifs et contenus des formations correspondantes, le SNETAP-FSU a organisé les 7 et 8 décembre 2011, à Paris ses premières journées d'études sur le thème «Quelles orientations pour les formations de l'Enseignement Agricole face à l'évolution du monde agricole et rural ? ».

Ce symposium a réuni le premier jour, autour de deux tables rondes, des acteurs du monde rural et agricole (professionnels, politiques, chercheurs, usagers, journalistes, ...) pour des débats et des échanges sur la ruralité et les productions agricoles. A l'issue de ces débats le SNETAP FSU a ensuite élaboré de nouvelles propositions pour les formations de l'Enseignement Agricole.

Ce sont les éléments de ces débats et ces pistes de réflexions que vous retrouverez dans les actes de ces Journées d'études du SNETAP FSU.

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**



## **I) LES DEBATS**

### **Table ronde 1 - L'évolution du monde rural**

Jean-Luc MAYAUD - Spécialiste de l'histoire de la ruralité, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Lyon 2 et Directeur du Laboratoire d'Études Rurales

Élisa MARTIN - Conseillère régionale Rhône-Alpes, élue du Parti de Gauche

Xavier COMPAIN - Membre du Conseil National du PCF,

Responsable de la Commission Agriculture, Pêche, Forêt

Jean-Paul DIRY - Professeur de géographie à l'Université de Clermont-Ferrand,

Président de la commission française de Géographie rurale

René LOUAIL – Conseiller Régional Bretagne, élu Europe Écologie Les Verts

---

### **Table ronde 2 - L'évolution des productions agricoles**

Jean-Christophe KROLL - Enseignant-chercheur en économie agricole et alimentaire, Président du Département d'Économie et de Sociologie à l'ENESAD

Jean-Baptiste CAVALIER - Chargé de programme de coopération au CFSI  
(Comité français pour la solidarité internationale)

Jérôme DEHONDT - Administrateur et représentant légal des AMAP en Ile-de-France, porte-parole du réseau national

Régis HOCHART – Représentant de la Confédération Paysanne, membre de l'Assemblée du Conseil économique et social

Didier LORIOUX – Président de la Fédération Nationale des CIVAM

---



## II) LES ORIENTATIONS DU SNETAP

### I – L'ETAT DES LIEUX

- 11 – Un monde rural en crise identitaire
  - 12 – L'agriculture intensive : un modèle non durable
  - 13 – Des crises sanitaires et environnementales à répétition
  - 14 – Un environnement qui se dégrade
  - 15 – L'énergie : un bien commun confisqué
  - 16 – La formation agricole en panne
- 

### II – LES ENJEUX

- 21 – Les enjeux pour la société
    - 211 – L'avenir réside t-il par le maintien du ministère de l'agriculture ?
    - 212 - Satisfaire les besoins alimentaires et assurer une production de qualité
    - 213 – Utiliser des énergies propres et renouvelables
    - 214 – Changer nos modes de consommation
    - 215 - Produire en préservant l'environnement
    - 216 - Accompagner l'évolution du monde rural
  - 22- Les enjeux pour la formation
    - 221 – Faire évoluer les pratiques pédagogiques
    - 222 – Faire évoluer les contenus
- 

### III LES MOYENS POUR

#### L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- 31 – Les moyens humains
    - 311 – Les personnels
    - 312 – Les usagers
  - 32 – Les moyens matériel
  - 33 – Les contenus
  - 34 – Les structures
- 





**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**

## **Table ronde 1**

10 h à 13 h

L'évolution du monde rural  
animée par Gérard PIGOIS

---

## **Table ronde 2**

14 h à 17 h

L'évolution des productions agricoles  
animée par Sylvie VERDIER

---



# TABLE RONDE N°1:

## L'évolution du monde rural

### **Jean-Luc MAYAUD**

Spécialiste de l'histoire de la ruralité - Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Lyon 2 et Directeur du Laboratoire d'Études Rurales, il se consacre à l'étude des sociétés rurales européennes contemporaines. Il est rédacteur en chef de la revue Ruralia. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont «La petite exploitation rurale triomphante. France, 19<sup>e</sup> siècle», «Gens de la terre. La France rurale 1880-1940; «Gens de l'agriculture : la France rurale 1940-2005»; «Histoire de l'Europe rurale contemporaine. Du village à l'État».

### **Élisa MARTIN**

Conseillère régionale Rhône-Alpes

Élue du Parti de Gauche. Elle est Présidente de la commission «Aménagement, animation du territoire, foncier, société de l'information et parcs naturels régionaux». Elle est enseignante.

### **Jean-Paul DIRY**

Professeur de géographie à l'Université de Clermont-Ferrand.

Président de la commission française de Géographie rurale, il est l'auteur de Les espaces ruraux, Paris, Armand Colin, 2004

Il travaille notamment sur la géographie des campagnes des pays développés et des filières agro-alimentaires.

### **René LOUAIL –**

Conseiller Régional Bretagne EELV

Il a été porte-parole de la Confédération paysanne et co-président de la Coordination paysanne européenne. Il a contribué à fonder la Coordination Européenne Via Campesina dont il est co-président depuis lors. Il est aujourd'hui membre du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne et Conseiller régional de Bretagne (membre de la commission économie)

### **Xavier COMPAIN**

Membre du Conseil National du PCF – Responsable de la Commission Agriculture, Pêche, Forêt du PCF. Éleveur dans les Côtes-d'Armor, il a été Président national du MODEF de 2003 à 2009.



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**

**7 – 8 décembre 2011**



# Intervention de Jean-Luc MAYAUD

## L'évolution du monde rural

Pour parler de ruralité, il est essentiel de se questionner afin de mieux comprendre ce que recouvre cette notion. En effet, il y a une véritable rupture entre la ruralité des siècles passés et celle d'aujourd'hui et c'est pour cela qu'il est nécessaire de donner de l'importance au temps long et d'observer les structures de la société.

En effet, à quel moment distingue-t-on le rural de l'urbain ? Quand repère-t-on les spécificités de l'un et de l'autre ? Si la norme, par exemple, est les lieux d'habitation de moins de 8000 habitants : au XVIIIème siècle, il y a 90 % de ruraux, et aujourd'hui, il n'en reste que 20 %.

L'évolution a été rapide car c'est au recensement de 1931 qu'on a vu le partage à égalité de la population entre ruraux et urbains.

### **Au XVIIIème siècle, de qui parle t-on quand on parle des ruraux ?**

Avant la Révolution, on parle de «pays», «paysans», «paysage» et c'est dans les «campagnes» que se sont développées les activités agricoles, mais aussi artisanales, industrielles, de service. Et pourtant, on parle de «paysans» pour nommer cette population ! Alors que déjà on n'est plus dans un monde où il y a seulement des laboureurs mais dans un monde où il y a beaucoup d'autres activités : le rural, c'est alors le lieu de la pluralité des activités, tant pour les individus, que pour les familles. Le pays rural ne peut pas, alors, se définir par une activité et des intérêts tournés vers le seul travail de la terre avec l'élevage et l'agriculture.

Jusqu'au XXème siècle, la petite exploitation ne peut exister que parce que la famille toute entière est investie dedans avec une répartition et une diversification du travail et des revenus. Par exemple dans les montagnes du Jura, dans ce qui est maintenant le département du Doubs, les paysans ont une production pastorale et fromagère et travaillent en même temps pour l'industrie horlogère suisse.

A partir du moment où on veut analyser la réalité des territoires, on utilise la statistique, on fait des recensements, et là, il faut faire entrer les gens dans des cases pré-pensées. De là naissent des difficultés pour retrouver la réalité de cette multiplicité des activités alors que ce monde est structurellement pluri-actif.

### **Au XIXème siècle, pourquoi invente t-on le «bon sens paysan» ?**

Mais à partir du XIXème siècle, il y a un changement : ce monde est confronté à la problématique de se nourrir et en même temps, de nourrir les autres. Dès le début du siècle, on observe des mutations, des formes de spécialisations de l'agriculture : c'est «l'agricolisation» du milieu rural et la création idéologique de l'imagerie de la «campagne» : le Jacques, la paix des champs, la petite maison dans la prairie, ..... Le XIXème est le siècle de l'invention de «l'agrarisme».

Regardons ce qui s'est passé à l'échelle de la cellule de production : cela a été l'apparition de l'exploitation pluri active avec même des travaux saisonniers ailleurs.



C'était un monde dominé par la petite exploitation avec une moyenne de 3 hectares. La statistique la plus fiable est le cadastre de 1882 car c'est la première enquête agricole vraiment sérieuse : il y a alors plus de 90 % des exploitations dont la taille est inférieure à 10 hectares.

Globalement, sur une superficie agricole totale qui a peu varié depuis, on est passé de 7 millions d'exploitants à 3 millions, puis à 400 000 aujourd'hui. Toutefois, pendant que notre pays passait de 27 millions d'habitants au début du XXème siècle, à 65 millions au début du XXIème siècle et contrairement à une idée assez répandue, la population rurale, dans le même temps, est demeurée stable, non en proportion bien sûr, mais en effectifs. L'urbanisation grandissant, à la question de répondre au défi de nourrir toute la population, la réponse a été : spécialisation des exploitations, mécanisation, motorisation, sélection des végétaux, des animaux.

C'est en même temps, une véritable œuvre de formation, d'éducation par l'enseignement et la recherche, avec les fermes modèles, les enseignements public et privé, et aussi avec les concours et les démonstrations agricoles. Cela a été un mouvement long dans le temps, depuis les débuts de la IIIème République.

En 1881, Gambetta a voulu un «ministère de l'intérieur des paysans», c'est-à-dire un Ministère de l'Agriculture. C'est la preuve qu'il y a à ce moment-là, une volonté de faire intervenir l'État. De plus, avec l'arrivée des instituteurs, les «Hussards noirs de la République», c'est l'avènement d'une élite nouvelle qui entre en concurrence avec les anciennes.

Le pouvoir et ces anciennes élites inventent alors l'idéologie du bon sens paysan qui serait celui de l'évidence, de la «terre qui ne ment pas», de l'attachement millénaire à la vérité des saisons et qui serait «naturellement» apolitique et sans classe sociale. Les notables traditionnels pensaient pouvoir s'appuyer, en ces temps de suffrage universel masculin, sur les paysans face à une population des villes jugée idéologiquement dangereuse. Ce mouvement s'épanouit encore au milieu du XXème siècle avec Pétain et l'État Français.

### **Quelle démarche idéologique a sous-tendu l'agricolisation des campagnes ?**

Pourtant, dans ce monde prétendument immobile, les choses bougeaient. En 1914-18, les femmes et les vieux ont tenu les exploitations et le retour des rescapés des tranchées a été difficile et malheureusement incomplet. Cette période de l'entre deux guerres a vu une accélération des transformations. Dans les années 1930 par exemple, le Front Populaire a inventé les Offices, celui du blé est le premier.

Malgré le régime de Vichy et son idéologie réactionnaire (le rural, lieu d'éducation contre les dangers gauchistes des villes...), ces transformations se poursuivent, et c'est un véritable bouleversement, dès 1946 et jusqu'en 1974, avec la mise en œuvre de plus en plus rapide de l'agricolisation monopolistique de l'espace rural : c'est la fin des paysans et le début de l'agriculture productiviste. À partir de cette période, l'agriculture se segmente et la profession se partage entre productions.

La Libération avait porté en elle une grande envie de réforme, le souhait fort d'en finir avec la révolution nationale de l'État français et son système corporatiste qui souhaitait créer un syndicat dans chaque village avec 1 secrétaire et 1 trésorier, et de poursuivre la linéarité globale des transformations depuis le Front Populaire. L'action de François Tanguy-Prigent qui favorise le développement des coopératives, des foyers ruraux, qui cherche à émanciper les campagnes de la tutelle religieuse, qui est l'initiateur de la loi sur le fermage, est pour beaucoup dans l'ouverture idéologique du monde agricole.



Mais René Blondelle parvient, en 1954, à anéantir l'influence des milieux socialistes et même démocrates chrétiens et, ancien responsable vichyste de l'agriculture, lui et sa mouvance parviennent à prendre le pouvoir complet sur la FNSEA et l'ensemble des organismes coopératifs, mutualistes et de crédit.

A partir de 1960, la négociation entre la FNSEA et les gouvernements est : «Ne changeons rien !»

C'est Michel Debré qui, ensuite, cherche à faire en sorte que cet assemblage fonctionne encore mieux et soit encore plus en circuit fermé. Il appelle Edgar Pisani à l'aide et nous savons aujourd'hui grâce au travail des chercheurs qu'il reçoit les jeunes loups tel Michel Debatisse, (1963 La révolution silencieuse), et qu'entre eux, est organisée une forme d'arrangement entre le pouvoir et l'organisation agricole devenue majoritaire. Ces «arrangements» ne concernent pas seulement les prix, mais aussi les structures de la profession : SAFER, indemnité viagère de départ, ... Tout cela s'est fait pendant la mise en place des textes du traité de Rome (1957) et des accords entre Bonn et Paris pour un partage des missions : les Volkswagen d'un côté et de l'autre, la mission de nourrir l'Europe. De là découlent la régulation des prix et l'organisation des filières poussée à l'extrême. Il fallait être productiviste par tous les moyens. Seules la FNSEA et le CNJA président à ces décisions, aucune autre voix n'est écoutée.

C'est de ces dispositions que découle la disparition d'un grand nombre d'exploitations. Aujourd'hui, et depuis 60 ans, l'agriculture est une affaire d'état, avec un interlocuteur face à l'État : l'agriculteur. L'État est interventionniste et la profession est structurée de manière monopolistique. Le cadre que nous connaissons, c'est un accord objectif, issu de la politique gaullienne, entre l'État et une partie organisée de la profession à partir de la loi d'orientation agricole de 1960 et la loi complémentaire de 1962.

Le début des années 1980 voit toutefois un changement d'importance avec l'arrivée dans ce dialogue, du consommateur, en même temps que les questions environnementales grandissent peu à peu.

### **Pour conclure, vers le retour du paysan ?**

Ce qui se joue depuis 25 ans, c'est une réinvention du paysan, mot qu'on valorise depuis lors, alors qu'il avait été rejeté dans les années 1950 et 1960.

Les écoles d'agriculture d'hiver du début du XXème siècle avaient pour mission de former des gens déjà en activité ; les programmes et les cours étaient essentiellement pratiques et consacrés à beaucoup d'autres métiers pour suivre les réalités des exploitations. Ces programmes ont une histoire, à étudier. Cela a répondu à la demande à un moment historique donné.

Quelle est la demande aujourd'hui ?

Il faut peut-être penser les exploitations d'aujourd'hui autrement qu'uniquement productives et dans cette combinaison, quelle est la part du local, du national, de ce qui est français, de ce qui est européen, mondial ?

L'agricolisation intense n'aura peut-être été qu'un phénomène d'une trentaine d'années. Aujourd'hui, quel type d'enseignement est-il nécessaire pour préparer le présent et l'avenir ? N'est-ce qu'une affaire d'inspecteurs généraux ou cela regarde-t-il l'ensemble des acteurs de l'espace rural ?

Toutes ces questions sont à poser dans un long cycle.





**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**                      **7 – 8 décembre 2011**

# Intervention d'Elisa Martin

## L'agriculture et l'aménagement des territoires

La France est organisée en pôles qui concentrent les richesses.

La région Ile de France en est un exemple caricatural : il y a une grande concentration des entreprises mais pas de répartition de la richesse produite aux habitants. En même temps, nous assistons à la mise en concurrence des territoires et tant pis pour ceux qui n'ont pas les qualifications nécessaires pour remporter la course ! Que l'on soit à tel ou tel endroit et pas seulement entre ville et campagne, car en ville aussi, il y a des lieux de relégations (on le voit dans le transport, dans l'éducation, la santé,...), cette rupture de l'égalité républicaine met à mal la cohésion de notre pays, le pacte social.

Le monde rural aujourd'hui est en passe d'être un lieu désertifié, où se retrouvent reléguées la pauvreté et la précarité.

Quelles réponses sont-elles proposées par le Front de Gauche ?

Il faut repenser l'aménagement du territoire : il est nécessaire de relocaliser à l'échelle des bassins de vie afin de respecter les conditions de vie. En effet, les problèmes des déplacements par exemple pèsent lourd dans les conditions de vie sans parler du coût en énergie et pour l'environnement. Il faut parler aussi des activités économiques à laquelle appartient la question agricole. Il faut réfléchir à la qualification de l'espace pour concevoir les mondes ruraux et urbains en faisant en sorte qu'ils ne se tournent pas le dos. Nous devons avoir une vision globale des territoires qui ne doivent pas être isolés et séparés.

Il est indispensable de reconnaître à l'agriculture son rôle d'aménagement du territoire. Et pour cela, il faut prendre à bras le corps la question du foncier et avec des décisions à caractère prescriptif sur l'usage des sols et la concurrence avec l'activité agricole face au pavillonnaire. La conception de « ceintures vertes » est également nécessaire pour améliorer les conditions de vie des habitants. Il y a en effet un enjeu dans l'accès à la nature, celui du droit au loisirs et aux vacances.

Il faut refuser de céder notre souveraineté alimentaire et donc veiller à l'usage des surfaces agricoles : en effet nous sommes confrontés à l'emprise des agro-carburants, du photovoltaïque, qui concurrencent l'alimentation dans l'usage qu'ils font des terres.

Une planification écologique est nécessaire. Le Front de gauche est favorable à la mutation écologique de la production agricole. Et pour cela, il faut revenir aux fondamentaux : l'agriculture sert à nous nourrir tous, c'est pourquoi, elle ne doit pas paradoxalement mettre en question nos propres existences par les phénomènes de pollution engendrés par des pratiques dangereuses. En même temps, les paysages ne sont pas seulement jolis mais ils ont aussi une fonction de protection des animaux, de l'eau, ...

Et enfin, pour une ruralité attractive et vivante, comment dégager du revenu pour tous, comment éviter les migrations pendulaires ? Et dans ce cadre, la question de la répartition des revenus et des richesses, de la rémunération des agriculteurs, de la protection nécessaire à l'exercice de leur métier, de leurs conditions de travail et de vie doivent être posées et réfléchies afin de trouver des réponses. On voit là le rôle stratégique de l'Enseignement Agricole Public qui doit être en mesure, par la qualité de ses formations, par son maillage territorial et l'exercice de toutes ses missions de prendre en compte l'ensemble de ces questions, d'où bien évidemment, la nécessité d'un EAP en état de fonctionner...

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**





**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**

# Intervention de Jean Paul DIRY :

## La population des campagnes du XIXème siècle à nos jours

### 1 - Des changements démographiques

Les campagnes perdent des habitants entre 1850 et 1970. C'est d'abord une érosion lente qui s'accroît ensuite. Mais à partir de 1975 les effectifs de la population rurale remontent peu à peu, lentement d'abord, avant de s'accélérer.

Les chiffres actuels de l'INSEE entre 1999 et 2006 montrent que l'espace français est scindé en 3 :

- a) L'espace urbain (les villes et leur banlieue) : + 0,4 % par an
- b) L'entre-deux ou péri urbain : la progression y est la plus forte : + 1,3 % par an
- c) L'espace à dominante rurale : + 0,7 % / an

Si en valeur absolue, le poids des villes est important en nombre d'habitants, en valeur relative, c'est l'espace rural qui s'accroît le plus et plus vite.

De plus, on observe que dans l'espace urbain en France des villes et des banlieues, le moteur de la croissance n'est dû qu'au solde naturel, alors que dans les campagnes, le solde naturel est encore négatif. C'est le solde migratoire qui est le moteur de la croissance démographique.

Ce qui était répulsif est devenu attractif : dans ces campagnes, il y a partout de nouveaux habitants qui s'installent.

### 2 - Les raisons de cette mutation

Les raisons sont d'abord économiques : le coût de l'habitat en ville devient en effet de plus en plus insoutenable. Mais un autre ressort est très important. C'est le renversement de notre schéma mental de la vision de la ville. Si depuis toujours, la ville était le symbole du progrès, de la modernité, de la liberté, de l'éducation ... aujourd'hui, c'est une inversion des valeurs à laquelle nous assistons.

A la ville, sont maintenant associés des désagréments, voire des dangers, comme l'insécurité, les problèmes de pollution de tous ordres, alors que pour la campagne, ce sont les images positives qui priment comme le calme, la nature, la liberté, la convivialité ...

Qui vient vivre dans les territoires ruraux ?

On observe le retour des retraités, et aussi l'arrivée des exclus de la ville, des personnes en difficultés sociales. Des couples jeunes avec des enfants viennent aussi car ils ont envie d'espace, tant celle du logement que celle des espaces extérieurs pour la vie quotidienne plus facile et plus agréable. Enfin, l'immigration d'étrangers venus de l'Europe du nord de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, est importante dans de nombreuses régions.

Finalement, ces nouveaux habitants ne sont pas différents de l'ensemble de la population et ils ont le profil de la France moyenne !





Avec ces nouveaux arrivants et la diminution importante du nombre d'exploitations agricoles, le profil de la population rurale a beaucoup évolué : les agriculteurs sont aujourd'hui minoritaires et même disparaissent. Ces changements sociologiques ne sont pas étrangers au basculement du Sénat cet automne.

### 3 - Une population des campagnes de plus en plus mobile

Cette mobilité des habitants des campagnes est nouvelle car avant ces changements, elle n'existait presque pas. Elle est due à des aspects économiques : si ces nouveaux ruraux peuvent y trouver du travail, y créer leur emploi, ils peuvent aussi aller chercher leur travail loin avec des migrations quotidiennes.

A cela s'ajoute leur mode de consommation qui demeure plutôt attaché à la ville, ce qui nécessite des déplacements éloignés.

De ce fait, l'organisation de l'espace a connu de grandes modifications. Si à l'origine le village, la commune étaient le lieu des services avec les artisans, les commerçants, les services publics, la mobilité permanente explique l'étiollement communal que l'on observe. La disparition des commerces et même leur absence aujourd'hui, la fin des services publics comme la perception, la poste, ... transforment les villages en lieu de résidence. Ce sont dans les bourgs ou les petites villes, îlots d'activités dans un désert de villages anémiés car sans activité, que sont concentrés les services publics et les commerces.

### 4 - Et l'avenir ?

Est-ce que cela va se poursuivre ? Le mouvement enclenché va-t-il continuer ?

Il n'est pas certain que ce développement se poursuive. S'il est impossible de le savoir à coup sûr, il y a toutefois de nombreuses incertitudes du fait des coûts de l'énergie indispensable pour les déplacements. Dans les années à venir, on peut penser que cela risque fort de changer.

Et si tel est le cas, qu'arrivera-t-il alors dans les campagnes ?

---





# Intervention René LOUAIL :

## Plaidoyer pour une réflexion planétaire

La politique agricole en France comme celle des pays développés ne peut être pensée sans prendre en compte la réalité mondiale

Au Mali, Ibrahim Coulibali dénonce la situation qui est faite aux paysans du Sud par les politiques suivies dans les pays riches : «Vous n'avez pas le droit de nous dire : vous mangerez quand vous serez compétitifs»

Il y a aujourd'hui 7 milliards d'habitants sur la terre avec une perspective à 11 milliards dans un temps pas si éloigné, ce qui rend l'urgence de mettre en œuvre des politiques agricoles viables pour tous, particulièrement prégnante. Dans ce cadre, dans les pays développés, la question agricole ne peut plus être regardée de la même façon, et plus particulièrement celle de l'évolution de l'exploitation agricole. En France, les paysans qui sont aujourd'hui aux responsabilités, qui dirigent les organisations majoritaires, ont fait et font le vide autour d'eux : 140 000 fermes en France il y a 30 ans et actuellement 37 000 ! Et les mêmes disent qu'il faut encore restructurer !!!

Cette idéologie est insensée, sans réflexion politique, au sens de l'organisation citoyenne de la cité, c'est-à-dire aujourd'hui, du monde. Il est inconcevable que certains puissent croire qu'un système d'agriculture comme le nôtre va régler les problèmes de faim dans le monde. Va t-on continuer à mettre des paysans côte à côte, solitaires, dans un milieu de concurrence débridée ? Si tel est le cas, pour être paysan demain, il ne faudra pas avoir peur de manger son voisin.... Il nous faut absolument nous poser la question des échanges et réfléchir à l'avenir du métier de paysan qui ne peut plus être exercé comme on l'a appris dans les écoles d'agriculture.

### **D'autres pratiques agricoles sont indispensables**

En effet, les changements climatiques sont désormais indéniables ; la température de l'automne, par exemple, a augmenté de plus de 2,2 %. La biodiversité est en danger. 90 % de la population mondiale est concentrée dans les mégapoles, cette répartition spatiale de la population pose question dans les zones concernées avec la raréfaction des terres cultivables, les problèmes de transport des denrées, ...).

Dans les pays développés, la course à l'extension sans frein des surfaces des exploitations crée de nombreux problèmes, par exemple, ce n'est parce qu'on a les fermes les plus grandes qu'on peut les transmettre plus facilement. Autre exemple de la manière irraisonnée dont est pensée la manière de produire : il y a aujourd'hui plus de 6500 producteurs de cochons en Bretagne, dont 3500 n'ont plus de capital.....

Quel est leur avenir professionnel, et personnel ?

Et en même temps, tout cela a un impact sur la manière de travailler, en effet, la concentration des moyens de production fait que le métier de paysan est de plus en plus bâclé car on ne tient plus compte que de l'augmentation de la production sans réflexion. Des

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**



millions de tonnes de soja sont importés en Europe pour l'élevage et avec quelles conséquences ? Plus de pollution du fait du transport, et aussi de plus en plus de déforestation dont on sait ce que cela engendre...

En France, la position du lobby agricole aujourd'hui n'a absolument pas évolué, elle est la même qu'après la guerre : les paysans doivent disparaître pour être compétitifs ! Et maintenant encore, ces responsables de la profession, par leurs discours et leurs pratiques, prennent le reste de la population en otage. Les résultats du Recensement Général Agricole de 2010 sont éclairants à ce sujet.

Pour nourrir l'humanité demain, les mers contribueront autant que les terres, mais partout le modèle n'est pas bon.

### **L'Enseignement Agricole Public doit former des professionnels citoyens**

Le rôle de l'enseignement est absolument primordial pour ouvrir la formation des futurs paysans à une réflexion sur de nouvelles pratiques. Et si les Chambres d'Agriculture sont prêtes à former les jeunes, elles ne s'en cachent pas, évidemment ce n'est pas dans le sens de ces réflexions, bien au contraire.....

L'Enseignement Agricole Public doit former des femmes et des hommes plus responsables pour une autre agriculture en France et dans le monde. Et aujourd'hui, le calendrier sonne l'urgence !

*(Ibrahim Coulibali : Président de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali – Membre du Comité International de Coordination de la Via Campesina)*

---



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**

**7 – 8 décembre 2011**

# Intervention Xavier COMPAIN :

## L 'Agriculture, un bien commun de l'humanité

Notre projet politique est de tendre vers un monde humain vivable. Dans ce cadre, l'agriculture est la base sur laquelle s'est construite et se construit encore la vie des populations humaines.

Et aujourd'hui, alors qu'elle pourrait nourrir tout le monde, elle est minée par la politique productiviste. C'est pour cela que nous pensons qu'elle doit être sortie de l'OMC car cette situation ne fait que générer des dumping environnementaux et sociaux qui minent la vie des populations dans toutes les dimensions. Notre ambition est de faire de l'agriculture et de l'alimentation, un bien commun de l'humanité.

### **Le Front de Gauche s'oppose au projet d'agriculture duale**

Nous sommes en ce moment face à une nouvelle réforme de la PAC (Politique Agricole Commune de l'Union Européenne) : ce sera un tournant historique et irréversible si nous ne parvenons pas à arrêter ce qui est en route. On nous propose une agriculture duale (le territoire européen serait partagé entre des zones de forte production mise en œuvre par de grosses exploitations où la protection environnementale serait oubliée et des zones au territoire plus difficile où l'agriculture serait plus en adéquation avec les inquiétudes environnementales.) bâtie surtout sur la dérégulation et avec quelques mesurette un peu vertes pour que cela paraisse moins choquant ! Cette politique poursuit l'élimination des plus fragiles. Nous ne devons pas oublier qu'un grand nombre d'agriculteurs gagnent moins que le SMIC !

### **Le Front de Gauche fait deux propositions**

- a) Il faut préférer la protection des prix agricoles plutôt que celle des marchés à terme contractualisés (à l'exemple de ce qui se fait pour les producteurs laitiers) et
- b) nous devons sauvegarder la souveraineté alimentaire avec des stocks européens. (A ce sujet, le nœud coulant passé au cou des organisations caritatives en les assurant du bénéfice de ces stocks pour deux ans seulement, n'est pas acceptable.)

### **Notre projet est un projet de société libéré de la concurrence libre et non faussée.**

Dans ce cadre, il faut bien sûr abandonner le productivisme et mettre en place le moyen d'une juste rémunération des agriculteurs comme de leurs salariés. Pour le Front de Gauche, cela ne peut se faire que dans le cadre de la transition écologique. Il faut donc revoir à la fois les modes de production et de consommation. En même temps, il y a la place dans ce cadre pour la re-création à terme de 300 000 emplois dans l'agriculture.

Dans le même temps, il n'est pas possible pour nous de penser la production agricole sans réfléchir à l'aménagement du territoire, avec le maillage des services publics.

### **Quels axes, quelles mesures immédiates ?**

Un encadrement des marges et pratiques de la grande distribution (prix minimum

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**



indicatifs, négociations agricoles sérieuses, coefficients multiplicateurs) (c'est cela qui est porté dans la proposition de loi du député du Puy-de-Dôme, André Chassaigne)

Une péréquation des aides directes et compensatrices en faveur de la transition écologique.

Les SAFER composées de plus de représentation nationale, plus de consommateurs et toutes les organisations syndicales paysannes

Re-localisation, révision du code des marchés publics

Pas d'abdication de notre souveraineté alimentaire

- Une autre politique forestière : il faut un statut mixte agriculteurs/forestiers dans de nombreux territoires et bien sûr il faut combattre le démantèlement de l'ONF et mettre en œuvre un regroupement des forêts publiques et privées.

**La nécessaire transition écologique de l'agriculture ne peut se faire qu'avec le concours de l'Enseignement Agricole Public pour des paysans citoyens et des systèmes plus coopératifs dans le développement agricole.**

---



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU  
Paris**

**7 – 8 décembre 2011**

# TABLE RONDE N°2: L'évolution des productions agricoles

## **Jean-Christophe KROLL**

enseignant-chercheur en économie agricole et alimentaire. Il est Président du Département d'Économie et de Sociologie à l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (Enesad).

Il développe ses recherches en analyse et évaluation des politiques agricoles au sein du laboratoire CESAER (Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux) unité mixte AGRO-SUPDIJON-INRA.

Longtemps actif au sein de la Société Française d'Économie Rurale, et du comité de rédaction de sa revue « Économie Rurale ». Il est membre de l'Académie d'Agriculture de France depuis 2005. Il est le co-auteur de plusieurs articles parus dans le Monde diplomatique en janvier 2009 : « l'Alimentation du monde et son avenir », de « Agriculture : changer de politique », de « La politique agricole commune vidée de son contenu ».

## **Jean-Baptiste CAVALIER**

Chargé de programme de coopération au CFSI (Comité français pour la solidarité internationale).

## **Jérôme DEHONDT**

Administrateur et représentant légal des AMAP en Ile-de-France et porte-parole du réseau national.

Il est le créateur en 2006, d'une AMAP située dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il est actuellement en cours de reconversion professionnelle et d'installation comme maraîcher bio en permaculture.

## **Régis HOCHART**

Représentant de la Confédération Paysanne. Il est membre de l'Assemblée du Conseil économique et social. Il a été exploitant dans le Tarn-et-Garonne et porte-parole de la Confédération paysanne.

## **Didier LORIOUX**

Président de la Fédération Nationale des CIVAM

Il est agriculteur en bio installé en Corrèze.

Il est le co-auteur de « L'agriculture durable : une voie d'avenir »

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**





**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**                      **7 – 8 décembre 2011**

# Intervention Jean-Christophe KROLL :

## Des politiques agricoles dans l'impasse économique et écologique

### Un processus de substitution du capital au travail

Dans les années 60, l'agriculture était considérée comme en retard : on pensait alors qu'au dessous d'une surface minimum, les exploitations n'étaient pas viables et au-dessus, ce n'était alors pas souhaitable. Dans le même temps, l'objectif était la parité de revenus entre le secteur de la production agricole et les autres secteurs de l'économie. Le schéma de l'agriculture en France était à ce moment-là, un schéma ternaire : les exploitations jugées comme «archaïques», celles qui étaient «modernes» et au milieu les «modernisables» qui pouvaient prétendre passer au-dessus de la barre de la parité des revenus. Pour celles qui se trouvaient en-dessous, on a fait en sorte de les supprimer de manière «convenable»... Le problème aujourd'hui, c'est que ce système perdure, on a ainsi la preuve que c'était un processus vain. De la parité de revenu avec les autres catégories socio-professionnelles, on est passé au revenu socialement acceptable.

La capacité financière des exploitations allait de l'impossibilité ou presque de «se retourner» à la possibilité de capitaliser et, dans ce cas-là, certains exploitants ont pu accumuler rapidement. L'agriculture est alors devenue une agriculture de capital, a produit de plus en plus et alors les prix ont baissé. Cela a mis en graves difficultés les agriculteurs qui ne sont pas parvenus à accéder à ce revenu acceptable : ils ont dû cesser de travailler et fermer leurs exploitations. Et, réaction en chaîne, les «modernisables» d'hier sont peu à peu devenues les «archaïques» et aujourd'hui les exploitations supprimées.... A partir de ces mêmes années, avec beaucoup d'intrants, et en particulier d'engrais azotés, la production a littéralement explosé en termes de volume. Toutefois cela a commencé à s'essouffler dans les années 90. Aujourd'hui, on utilise certes moins d'engrais mais ce n'est pas par réelle volonté de mieux faire écologiquement parlant, c'est tout simplement parce que le pétrole est plus cher ! Pour le lait, la mise en œuvre des quotas a heureusement freiné la production.

L'agriculture en France aujourd'hui, ce n'est plus que 400 000 exploitations, c'est-à-dire en nombre d'actifs, la perte de 2,5 millions d'actifs agricoles. Plus largement, on observe que le résultat global se dégrade, le nombre d'actifs diminue plus vite que la valeur produite par l'agriculture. En effet, même si l'agriculture est l'un des secteurs économiques qui a connu l'un des plus forts taux de productivité, l'exode agricole reste important même en comptant que les moyennes cachent des disparités énormes selon les régions, selon les productions, ...

Toutefois, au vu de la situation actuelle : nécessités écologiques, revitalisation des territoires ruraux, rapports nord-sud, ....., pourquoi seulement chercher à augmenter la productivité du facteur travail et pas celle des autres facteurs ? Autre question, y a-t-il une fatalité à la disparition des agriculteurs ? Les problèmes environnementaux : eau, biodiversité et paysages (assolements, ...) sont-ils inéluctables ?

Le modèle originel de l'exploitation agricole, c'était celui de polyculture-élevage

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**



qui permettait une grande synergie entre les différents compartiments du système, et qui s'est montré très performant. Avec la modernisation, la nécessaire augmentation des investissements, on a sélectionné le/les secteurs où cela était plus intéressant et on a spécialisé les exploitations, selon les régions, selon leur intérêt dans la production. Pour fonctionner, il a fallu recourir à de très importants achats intermédiaires : l'alimentation importée, les engrais, et l'ensemble des intrants. Or, tout cela est du pétrole transformé.... De nombreuses régions se sont fortement spécialisées, et on remarque maintenant que ce sont ces zones les plus spécialisées qui sont aussi les zones où les eaux sont le plus polluées.

Ce fameux modèle a bien marché dans les années 60 car des leviers ont permis que cela se passe bien. Le premier d'entre eux a été qu'alors l'industrie manquait de main d'œuvre et accueillait les sortants de l'agriculture en leur donnant un nouveau métier. Le deuxième levier a été l'augmentation de la production et à cette période, les réserves de productivité étaient énormes, on a pu passer de 25 à 70 quintaux par hectare facilement. Or, ces gains de productivité ne sont plus possibles à la période où nous sommes.

L'objectif de parité avec les revenus des autres actifs est, lui, resté parfaitement virtuel pour un grand nombre d'agriculteurs. Et lorsqu'on voit l'endettement colossal des laitiers danois en production intensive, on comprend vers quelles dérives économiques et sociales conduit l'agriculture productiviste poussée à l'extrême : c'est une véritable fuite en avant tout au long de leur vie professionnelle dans l'espoir de la vente de l'exploitation en fin de carrière comme une rémunération différée. Mais cet endettement très lourd et permanent est un risque subi très difficile à assumer.

### **Des réponses inappropriées**

#### **La Politique Agricole Commune**

Rien n'a changé avec les différentes PAC. Elles ont toujours privilégié les exploitations qui gagnent le plus. Le découplage des aides est un leurre car elles sont liées à l'hectare. Ces réformes n'ont en fait absolument rien changé.

Il faudrait concilier la durabilité et la compétitivité, mais les pouvoirs en place prétendent que le juste prix est le prix mondial et qu'au nom de la concurrence, il ne faut plus réguler. Mais si on veut soutenir les agriculteurs en difficulté, il est nécessaire de maintenir les productions dans des zones difficiles et désertées.

Les quotas laitiers avaient permis une stabilisation notable mais la fin des quotas voit des volontés d'augmenter la production en Bretagne et aux Pays-Bas.

On va encore restructurer...!

### **Le schéma de l'agriculture duale**

Les responsables politiques et professionnels ont inventé cette notion d'agriculture duale afin de tenter de contenter tout le monde : elle serait, selon les territoires, d'une part très productiviste, tournée vers l'exportation et avec une pression forte sur



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**

**7 – 8 décembre 2011**



l'environnement et d'autre part, plus spécifique, moins compétitive économiquement et plus proche des critères écologiques de maintien de la biodiversité. Il faut dire qu'à Bruxelles, on pense qu'à chaque sujet correspond un fonds particulier et qu'il s'agit en l'espèce ici de sujets différents.

### **Le découplage des aides**

Les choix économiques fait à la Commission Européenne sont dictés par des experts économiques qui sont conduits plutôt par leur croyance en un certain nombre d'idées libérales, elles-mêmes renforcées par les politiques qu'elles peuvent servir. Le découplage qui a été mis en place dans l'Union Européenne après que les Etats-Unis, chantre de la formule, l'aient stoppé, ne permet aucune régulation en cas de baisse ou de hausse des prix et ne fait que renforcer dans un mécanisme pervers les inégalités chez les agriculteurs.

Il est patent que sans aides directes, aucune exploitation ne peut fonctionner si on prend les prix mondiaux issus de dumping comme seule référence, en ce cas, il n'y a pas de compétitivité possible. Mais en fait, sans aide directe, une petite exploitation, est plus rentable qu'une grande ! L'agrandissement ne permet que de truster les aides publiques et n'apporte rien d'autre en terme de production, d'économie, d'utilité sociale, et d'environnement. Agrandir n'est donc qu'un leurre et un déni de vérité.

### **Quelles propositions pour l'avenir ?**

Il faut optimiser la photosynthèse, ce sont des ressources gratuites et là, il y a réellement des économies à faire pour le bien de la collectivité!

On voit aussi que les travaux de réflexion en sciences humaines et sociales sont un enjeu primordial dans la prospective de nos sociétés.

**Et en ce qui concerne les objectifs de l'enseignement agricole public, cela ne peut justement pas être la seule employabilité des élèves et des étudiants ! En effet faut-il les former à se vendre ?**

---



# Intervention Régis HOCHART :

## L'agrobiologie contre le système productiviste inféodé au capital

La disproportion des forces entre le syndicalisme majoritaire – la FNSEA – largement responsable des politiques agricoles depuis plus de 50 ans, et un syndicalisme porteur d'un projet viable, durable et protecteur à la fois de l'environnement, des territoires ruraux et de la souveraineté alimentaire pour tous, comme celui de la Confédération Paysanne est clairement visible au CESER : 18 sièges pour le premier et un seul pour la Confédération...

On ne pourra pas nourrir le monde en poursuivant les politiques actuelles : aujourd'hui, aussi incroyable que cela puisse paraître, l'Europe importe pour se nourrir...

L'évolution des systèmes agricoles est indispensable car avec une telle organisation de la manière de produire, on va tout droit à un avenir extrêmement inquiétant.

Aujourd'hui, la production agricole est bâtie sur les 4 piliers que sont le pétrole et le gaz qui sont des ressources fossiles nécessaires pour la traction, et le phosphate et la potasse qui sont des ressources minières pour les engrais et les phytosanitaires. Les gaz à effet de serre sont en grande partie issus de leur utilisation. De plus, les phytosanitaires sont des particules stables dans le vivant et sont, de ce fait, dangereuses. Tout cela a un impact dans la baisse de la biodiversité et pose des problèmes en termes de santé publique. Pour les agriculteurs en premier lieu : on sait aujourd'hui que les risques sont avérés même si on ne connaît pas encore la dimension exacte et précise des dangers.

A cela, il faut ajouter que toutes les consommations intermédiaires (nourriture, intrants, ...) sont achetées et que cela pèse très lourd sur les comptabilités des exploitations, sans oublier la mécanisation qui semble sans limite : on remplace de l'emploi par la machine.

Et en même temps, on constate aujourd'hui qu'on a perdu de la ressource génétique, alors que c'est le fondement de la diversité biologique indispensable pour la sécurité alimentaire dans le monde.

En maintenant un tel modèle de production agricole basée sur ces quatre piliers, on va droit dans le mur !

Il faut donc se tourner vers autre chose et aller vers l'agro-écologie ainsi que l'explique Olivier De Schutter (Juriste belge, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation – il a succédé à ce poste au Suisse Jean Ziegler) dans ses rapports sur les obstacles au droit à l'alimentation pour tous et sur les moyens pour y parvenir. Pour lui, il est nécessaire d'organiser et de mettre en place un système qui fait appel à la diversification des espèces.

Faire passer tous les agriculteurs en agriculture biologique n'est pas la solution, il faut plutôt aspirer à la démarche de l'agrobiologie. Cette approche vise à associer le



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**

**7 – 8 décembre 2011**

développement agricole et la protection de l'environnement, tout en s'appuyant sur la reconnaissance des savoirs paysans et redonner ainsi toute sa place à l'humain et l'individu, loin des pouvoirs industriels et financiers. Cette écologie appliquée, ici à l'agriculture, doit être le maître d'œuvre d'une nouvelle et indispensable façon de produire.

Cela fait de la question de la production agricole une question citoyenne pleine et entière et à tous les niveaux, du paysan au consommateur.

Dans ce cadre, il faut s'intéresser à la productivité territoriale et non à la performance mondiale.

**Nous n'avons plus aujourd'hui d'alternative, la profession et ses dirigeants sont ringards car inféodés au capital, cette erreur qui perdure est majeure, colossale et dangereuse. Le changement est vital et nécessaire, il sera long, au moins une génération, et plus on tarde, plus ce sera compliqué.**

---

## Intervention Didier LORIOUX

### Présentation de la Fédération Nationale des CIVAM

La Fédération est bâtie sur les idéaux issus du projet éducatif de Condorcet en 1792 et surtout de son œuvre posthume : Esquisse d'un tableau historique des progrès humains. La formation pour tous et à tous les âges, l'éducation populaire, sont les valeurs qui ont présidé à la création des CIVAM en 1956 par l'Association des Maîtres et Maîtresses Agricoles et la Ligue de l'Enseignement et son réseau d'amicales laïques.

Dès avant la création de l'enseignement agricole au sein du ministère de l'Agriculture, l'association a œuvré pour donner aux jeunes gens issus du milieu agricole et aussi à leurs parents, une formation générale et un enseignement professionnel proche de la réalité et des nécessités de terrain ainsi que des évolutions techniques.

Peu à peu, la conception de la formation a évolué vers l'idée d'animation, de pédagogie de projet, de réseaux d'appui, ....

Le lien historique entre le ministère de l'Agriculture et l'association perdure, les bureaux du Limousin sont par exemple toujours basés au lycée des Vaseix.

Toutefois, les politiques gouvernementales actuelles qui ont mis fin au système des enseignants mis à disposition ont rendu difficile le fonctionnement de tous les réseaux départementaux.

Aujourd'hui, notre fédération est constituée de 150 groupes et 10 000 adhérents.

**Notre conception est celle d'une agriculture pérenne qui s'inscrit dans la démarche de l'agrobiologie et du développement durable entre diversification agricole et réorientation des systèmes de production vers des systèmes économes.**

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**



# Intervention Jérôme DEHONDT :

## Que sont les AMAP ?

Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), ce sont 250 groupes de consommateurs, soit 80000 familles et plus 24000 consommateurs

Ce mouvement existe au Japon depuis 1965 (après les premiers empoisonnements au mercure de Minamata) : les teikei.

Aujourd'hui en France, même si on observe que cela stagne un peu au niveau local, le réseau joue un rôle important dans le maintien de l'agriculture paysanne. En quelques années, du maintien, on est peu à peu passé à son développement et maintenant on arrive même à installer grâce à toutes nos initiatives.

Le public qui participe à ce mouvement aide à changer le monde rural. Tous ensemble, nous portons un projet professionnel, un projet économique, mais plus que cela et au-delà, tous ensemble c'est un projet de vie que nous défendons.

C'est pourquoi la question de la transmission est l'une de celles que nous soutenons avec des installations progressives, ou comme à Montmorot près de Lons-le-Saulnier, avec la mise en œuvre de la formation de paysan-boulangier.

De futurs producteurs peuvent se tester, et non pas seulement être testés, et donc avoir une réflexion sur leur projet. Ces nouveaux agriculteurs viennent souvent d'autres mondes professionnels et ces expériences diverses sont une ouverture pour eux-mêmes d'abord et pour le monde agricole ensuite.

L'AMAP favorise l'agrobiologie car elle a le soutien des consommateurs. Pour nous, il est d'une part nécessaire à la production agricole de se décapitaliser. et d'autre part, il est impossible pour nous de nous reconnaître que comme producteurs de nourriture, notre conception est plus globale.

Au lycée agricole public de Montauban existe une formation pour apprendre à produire en agriculture biologique dans le cadre d'une consommation locale mais elle ne donne pas la capacité professionnelle malheureusement.

Il faut réapprendre à re-construire ensemble notre système de production et notre démarche est une réponse aux fermes de trop grande taille.

**Les agriculteurs de demain sont peut-être les consommateurs d'aujourd'hui.**

---



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**

**7 – 8 décembre 2011**

# Intervention Jean-Baptiste CAVALIER :

## Protéger les agricultures des pays en voie de développement!

Le Comité est né au moment de la décolonisation et travaille dans des projets en Afrique de l'Ouest.

Lutter contre la faim dans le monde, c'est œuvrer pour une meilleure solidarité internationale. Observer les dégâts de la malnutrition, de la famine, c'est réfléchir à l'impact de nos modèles agricoles dans les pays du sud.

L'élevage par exemple, tel qu'il est conduit aujourd'hui en Europe, nécessite d'importantes importations de soja qui vient du Brésil. Or, cette production massive a des conséquences graves dans ce pays. En effet, les exploitations qui cultivent le soja d'importation se mettent en place contre le mouvement des petits paysans sur l'équivalent d'un quart du territoire français et mettent en danger les agricultures vivrières. De plus, il est cultivé (seulement à 16 % par des exploitations familiales) à coups de pesticides, d'engrais, d'OGM : cela a un coût environnemental, social (mouvement des sans terre)... Et tout cela est une conséquence de l'élevage intensif spécialisé en France...!

Dans la même orientation, les exportations européennes sont une volonté politique alors qu'en Afrique aujourd'hui, elles ne sont pas nécessaires car il y a assez de production agricole pour nourrir la population. Il est en effet démontré que l'agriculture familiale sénégalaise, par exemple, peut nourrir le pays. Les chiffres sont clairs : une grande majorité des produits pourraient sans difficulté être locaux mais nous, Européens, nous pratiquons la vente en dumping, mettant nos produits à des prix intenable pour les agriculteurs du cru : le lait reconstitué coûte 340,00 francs CFA au lieu du double pour le vrai lait local....

Notre agriculture ne doit pas détruire celle des autres pays !

Nous voyons avec ces exemples que nos politiques agricoles ont un impact néfaste, dévastateur, sur ces pays.

Nous pensons qu'il faut accorder aux pays africains, le droit de se protéger pour qu'ils puissent garantir leur propre souveraineté alimentaire.

C'est possible : en Égypte, il y a d'excellents rendements et le gouvernement veut que ses paysans vivent normalement et que les consommateurs puissent acheter, c'est pourquoi il subventionne l'agriculture et les produits alimentaires qui en sont issus.

Notre politique de soutien de sécurisation de la production et l'alimentation passe des projets concrets comme celui des AMAP en Afrique de l'ouest : il y en a une au Bénin et deux au Mali. Une quarantaine de producteurs touchent l'équivalent de deux fois le salaire des fonctionnaires, cela se passe bien.

Il existe d'autres moyens de promouvoir l'agriculture locale des pays en voie de développement : une action en Rhône Alpes se fait dans le cadre du commerce équitable avec le Bénin et le Burkina-Faso dans le tourisme rural, la production en France de yaourts au lait des Alpes aromatisé avec des fruits burkinabés,.....

**D'une logique de solidarité à l'origine par le don, on est train d'aller vers une solidarité de partage, plus équilibrée et les agriculteurs français ont un grand rôle à jouer là-dedans**

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**





**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**                      **7 – 8 décembre 2011**

# LES ORIENTATIONS DU SNETAP-FSU

**Compte rendu des groupes de travail  
du jeudi 8 décembre 2011**

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**







**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**





# I – L'ETAT DES LIEUX

## 11 – Un monde rural en crise identitaire

La France rurale qui s'est longtemps confondue avec la France agricole, s'est profondément transformée pendant les dernières décennies. La diminution du nombre d'agriculteurs – qui ne constituent plus que 4 % de la population active – et du nombre d'exploitations a modifié le lien entre espace rural et agriculture car celle-ci n'est plus prédominante et cohabite désormais avec d'autres activités.

A l'inverse du mouvement « d'exode rural » observé dans la période d'après-guerre – qui semblait, selon certains sociologues, vouer de larges parties du territoire français à la « désertification » –, le solde migratoire des villes vers les campagnes est depuis plusieurs décennies largement positif. Ce phénomène ne touche pas que les zones péri urbaines puisqu'il est observé dans l'ensemble du territoire rural, y compris dans des zones relativement isolées. La fonction résidentielle de la France rurale s'affirme à nouveau de plus en plus à côté de sa fonction productive traditionnelle.

Mais au delà des fonctions productive et résidentielle, les campagnes françaises voient leurs débouchés se diversifier et de nouvelles fonctions s'ajoutent. Avec le développement des loisirs, l'évolution des modes de vie et les nouveaux aménagements des temps de travail, une fonction récréative et touristique se développe, mais avec une forte hétérogénéité selon les types d'espaces ruraux. Le développement d'une sensibilité écologique croissante dans l'opinion publique depuis les années 1970 et la prise de conscience que c'est au niveau des espaces ruraux que se jouent les plus importants équilibres environnementaux comme la gestion des ressources naturelles (eau, sols), le maintien de la biodiversité, la protection contre les risques naturels et la préservation des paysages, ont donné du relief à la « fonction de nature » de l'espace rural.

Pourtant beaucoup d'agriculteurs imaginent très difficilement faire un autre métier que de produire, même s'ils sont conscients que d'autres métiers ruraux existent en lien avec l'agriculture.

Si l'agriculture donne encore l'impression de structurer une grande proportion de l'espace car les terres agricoles et la forêt occupent plus de 80 % du territoire national, son influence économique et sociale s'est considérablement amoindrie. Cependant les emplois induits par les activités para-agricoles et les industries agroalimentaires ne sont pas à mésestimer (pour un emploi agricole direct, 5 emplois induits sont créés).



Cette évolution entraîne une mixité sociale de plus en plus grande qui devrait enrichir le milieu rural et ouvrir de nouvelles perspectives pour les agriculteurs et le monde rural. Mais plusieurs facteurs entraînent une crise identitaire forte du monde agricole et rural et une dégradation inquiétante des conditions de vie et du moral des agriculteurs. Les difficultés économiques dans lesquelles se trouvent aujourd'hui nombre d'agriculteurs et de ruraux sont de plus en plus grandes. Le sentiment du monde agricole d'être accusé de dégrader l'environnement est fort et la tentation du repli également. Une représentation extérieure souvent passéiste du monde paysan et la déconnexion entre le producteur et le consommateur nourrissent cette incompréhension. Le manque de liens socioculturels, une disparition des services au public, tendance qui va à l'encontre de l'évolution des besoins dans ces territoires ruraux accroissent le fossé. La diminution du pouvoir des élus locaux qui malgré la décentralisation annoncée voient leur pouvoir diminuer et se sentent dépossédés de prérogatives importantes. Enfin le grignotage foncier qui change la structure même des espaces ruraux pose de nombreux problèmes pour le maintien des exploitations et leur structuration. Tout cela engendre une crise identitaire forte du monde rural et une dégradation inquiétante des conditions de vie et du moral des agriculteurs.

## 12 – L'agriculture intensive : un modèle non durable

Le phénomène « d'agricolisation », évoqué par Jean-Luc MAYAUD, décrit le passage d'une cellule de production pluri-active qui représentait environ 7 millions de fermes au XIX<sup>ème</sup> siècle, aux exploitations agricoles qui n'étaient plus que 3 millions au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle et moins de 400 000 aujourd'hui.

En 1882 lors de la première enquête agricole, 90 % des exploitations faisait moins de 10 ha. La France rural est donc un peuple de petits exploitants. C'est également le moment de la création du Ministère de l'Agriculture que Gambetta conçoit en 1881 comme un ministère de l'intérieur des paysans. Dans cette République nouvelle, le politique s'appuie sur le monde paysan, en idéalisant son passé, pour contrer la ville protéiforme qui s'étend. C'est une notion que reprendra Pétain : le rural contre la perversion de l'urbain.

Mais alors que le monde se confronte à l'industrialisation, la spécialisation, la motorisation, la sélection des plantes et des animaux, le recours aux engrais chimiques et aux pesticides transforment le paysan en exploitant agricole. On crée alors la notion de cultivateur alors que la paysannerie représente encore un tiers de la population française.

La formation et l'éducation accompagnent ce mouvement qui s'accélère au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle notamment de 1946 à 1974, période pendant laquelle l'enseignement public cède sa place au privé.

Le traité de Rome en 1957 ouvre les portes de la politique agricole commune (PAC) et l'organisation des filières poussées à l'extrême.

L'après guerre marque également la prédominance de certains interlocuteurs avec l'État qu'il aura choisi sciemment.

C'est la révolution silencieuse (Debatisse, 1963) qui se traduit par la fin des sociétés paysannes et le triomphe de l'agriculture productiviste. On construit



la notion d'agriculteur. On sépare les productions en spécialisant les exploitations et au sein des différentes productions ; on pousse même à la distinction entre agriculteur « naisseur » et « engraisseur »...

Ce productivisme qui ne cessera alors de s'étendre en Europe déséquilibrera la répartition des exploitations, les filières s'organisant par territoires.

Cette politique des pays industrialisés entraîne rapidement à la fois une surproduction et en même temps une dépendance qui remettent en cause la souveraineté alimentaire des pays.

Il devient urgent d'élever la souveraineté alimentaire<sup>1</sup> comme un droit international qui laisse la possibilité aux populations, aux États ou aux groupes d'États de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un impact négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire établit donc une rupture par rapport à l'organisation actuelle des marchés agricoles mise en œuvre par l'organisation mondiale du commerce (OMC). Les politiques agricoles et commerciales mises en œuvre par l'OMC, portent la responsabilité des surproductions engendrant un gâchis de plus du 1/3 des productions mises à la décharge alors que parallèlement la pauvreté et la malnutrition se sont développées.

« L'Agrobusiness » (industrialisation et financiarisation de l'agriculture) porté par l'OMC, ainsi que la poursuite des perspectives ouvertes par les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 relayées aujourd'hui par la PAC s'opposent à la souveraineté alimentaire. Ainsi les modalités d'attribution des primes, la concentration des structures d'exploitation et la mise en concurrence des peuples et des producteurs ont conduit à cet état calamiteux de l'agriculture. Parallèlement, la concentration de l'activité agricole sur un effectif de plus en plus réduit d'actifs et la suppression des petites et moyennes structures ne permettent plus de satisfaire dans les pays occidentaux les besoins alimentaires de l'ensemble de la population du fait de la spécialisation des exploitations et de leur plus grande dépendance aux importations de protéines d'origine végétale.

La conjonction des politiques et des organisations induites par l'agro-business<sup>2</sup> a induit une spécialisation de l'agriculture avec des conséquences environnementales incommensurables tant il est impossible aujourd'hui d'en évaluer tous les effets. La financiarisation de l'agriculture avec la mise en marché des produits agricoles et du foncier sont à l'origine d'émeutes de la faim dans de trop nombreux pays du Sud et d'une installation de plus en plus difficile de jeunes.

Ce système dévoreur d'intrants et d'énergie a atteint un palier de production. Il a contribué à un épuisement considérable des ressources fossiles de la planète avec une surconsommation d'énergie, d'éléments fertilisants, etc... Il a profondément dégradé et pollué tant les sols que les réserves en eau potable de la planète. Si rien n'est fait, l'humanité n'y survivra pas.

Aujourd'hui, les politiques publiques poursuivent cette industrialisation de l'agriculture que tout le monde sait destructrice d'emplois et d'exploitations à taille humaine.

La faiblesse des prix des produits agricoles imposée aux producteurs par les filières de l'agroalimentaire ainsi que par la grande distribution, engendre de faibles rémunérations du travail et du capital engagé notamment foncier. L'aménagement d'infrastructures de transport ainsi que la multiplication de zones pavillonnaires ou d'activi-



té industrielle et commerciale impactent toujours un peu plus les surfaces agricoles utiles. La valorisation financière de ces nouvelles occupations est sans commune mesure plus rémunératrice que celles dédiées à une activité agricole. Elles conduisent les propriétaires du foncier et certains exploitants à destiner les surfaces agricoles à ces occupations plus rémunératrices, à spéculer. L'ensemble de ces paramètres réduit les possibilités d'installation de jeunes et concentre la production sur des surfaces toujours moins importantes.

L'endettement est aujourd'hui un frein aux évolutions des modes de production, souvent un problème de pression pour nombre d'agriculteurs. Ces situations financières difficiles poussent les plus fragiles à des extrémités dramatiques. On dénombre aujourd'hui jusqu'à 800 suicides par an chez les agriculteurs.

## 13 – Des crises sanitaires et environnementales à répétition

Ces dernières années plusieurs crises sanitaires et environnementales ont mit en avant les dérives d'un système productiviste et affairiste indifférent à la pérennité des systèmes.

La peste porcine, la crise de la vache folle, le poulet à la dioxine, le DDT (le dichlorodiphényltrichloroéthane) et le chlordécone en Outre mer, la pollution des nappes et des rivières par les intrants d'origines agricoles, le problème des algues vertes, la grippe aviaire, l'affaire des concombres contaminés par la bactérie *Escherichia coli* (Eceh), .. et plus globalement le problème de la «mal-bouffe» liée aux choix de l'agro-alimentaire ont jeté l'opprobre d'abord sur des filières de production puis peu à peu sur l'ensemble des productions et du même coup sur les agriculteurs eux mêmes, en discréditant le travail des agriculteurs et les produits agricoles.

On peut facilement rattacher ces crises à répétition à la financiarisation grandissante des filières de production agricole qui en privilégiant le profit à court terme délaisse l'évaluation des impacts possibles sur l'environnement. Ainsi les poids des financiers et des capitaux sur les marchés des matières premières agricoles engendre une spéculation et une dérégulation des prix qui jouent systématiquement contre les extrémités de la chaîne que sont les consommateurs et les producteurs au profit d'un nombre réduits d'actionnaires.

Ainsi les grands groupes agro-alimentaires et les centrales d'achats liées à la grande distribution soucieux l'un et l'autre de satisfaire leur marge, se livrent à des offensives successives pour baisser les prix d'achat des produits aux producteurs agricoles. Les prix du lait et des fruits et légumes ont ainsi connu en 2009 des baisses de tarifs en dessous du coût de production. La cause en est la stricte application de la concurrence libre et non faussée exercée par les magnats de l'agro-alimentaire qui mettent en concurrence les producteurs français avec leurs homologues de pays européens tiers.

En 2009, deux crises se sont succédées.

La première concernait le paiement aux producteurs de lait à moins de 0,25 € le litre. La seconde, dans l'été qui a suivi, frappait les fruits et les légumes soumis à un dumping social mis en œuvre par des producteurs de pays de l'Union Européenne qui avaient recours à de la main d'œuvre immigrée et mal payée et auprès desquels la grande distribution de notre pays se fournissait.



## 14 – Un environnement qui se dégrade (environnement au sens large)

Hier l'adaptation des productions aux territoires et la diversité des activités agricoles sur une même exploitation permettaient une meilleure symbiose avec le milieu.

Mais l'hyper-spécialisation, l'hyper-mécanisation, la motorisation puis l'industrialisation des productions agricoles, ce que Jean-Luc MAYAUD a appelé l'agricolisation, sont à l'origine de nombreux problèmes environnementaux que l'on constate aujourd'hui à tous les niveaux, depuis l'exploitation agricole à l'échelle d'un territoire, d'un bassin versant, ou même d'une région telle la Bretagne qui concentre à elle seule 60 % de la production porcine française alors qu'elle ne représente que seulement 6% du territoire français.

La dégradation de la qualité des sols, de l'eau, de l'air, parfois irréversible avec l'apparition de zones stériles est réellement inquiétante. Si cette évolution n'est pas uniquement due aux méthodes de productions agricoles, ces dernières en sont tout de même une des causes majeures.

Les méthodes culturales, les problèmes de suppression des haies pour faciliter la mécanisation et la motorisation, la monoculture, l'utilisation de plus en plus importante d'intrants avec des fertilisants chimiques et des produits phytosanitaires qui dégradent fortement la biodiversité, détruisent des sites naturels comme des zones humides et les talus, haies, boires essentielles pour le maintien de la biodiversité. Ils accélèrent l'épuisement et fragilisent la tenue de sols érodés. Ils modifient les paysages et multiplient les problèmes sanitaires.

Dans les élevages hors-sol la concentration des productions entraîne des problèmes de différents ordres : sanitaires, de traitement des déjections, de nuisances sonores ou olfactives, mais aussi de mal-être animal ou encore paysagers avec la multiplication des ateliers industriels uniformes non intégrés.

Dans le domaine de l'élevage comme en grandes cultures, le système productiviste de sélection de races et de variétés jusqu'à l'excès entraînent des problèmes d'uniformisation des produits. L'introduction, l'extension et la prédominance de certaines espèces végétales, si elles ont pu répondre un temps à des besoins, posent aujourd'hui de nombreux problèmes comme la mise en danger ou la disparition par substitution d'espèces autochtones, la surconsommation de certains éléments du sol, la nécessité d'irrigation, l'épuisement des sols, la transformation de la flore et de la faune.

Dans le cas du maïs par exemple, au-delà des problèmes évoqués il faut y ajouter la nécessité d'importer des protéines végétales comme le soja, pour compenser le manque qu'il entraîne pour l'alimentation animale. Des productions locales telles que la luzerne ou la betterave fourragère ont été abandonnées.

En production forestière nous pourrions retrouver des problématiques similaires avec l'eucalyptus.

Sur un autre registre, la confiscation du vivant par des intérêts privés avec les OGM, ou la brevetabilité des semences fermières pose d'abord en problème éthique et d'intégration de la production aux firmes agrochimiques, mais elle suscite aussi des inquiétudes





liées à l'évolution de la biodiversité. Cette question des OGM divise la société et le monde agricole depuis une quinzaine d'années. Il faut dans ce débat distinguer la recherche fondamentale de la recherche appliquée et l'expérimentation de la mise en production des organismes génétiquement modifiés. En effet alors que nombre de questions restent encore sans réponse - risques de prolifération de ces organismes dans l'environnement - leur mise en production et en vente par des sociétés privées (BASF, Bayer, Monsanto, ...) d'abord tentées par l'appât du gain que peuvent représenter les biotechnologies, relève plus de l'apprenti sorcier que du scientifique.

La validité scientifique d'études reposant sur de l'auto-contrôle ou confiées à des instituts privés largement financés par les commanditaires et des agences pas toujours indépendantes pose également problème.

Une prise de conscience générale pour le maintien et la protection de notre environnement est donc urgente d'autant plus que la perte de savoir-faire est un dégât collatéral irréparable.

## 15 – L'énergie : un bien commun confisqué

### 151 - Changer nos énergies

A ce jour l'offre des énergies fossiles reste à peu près constante du fait de forages de plus en plus extrêmes en profondeur, dans des zones polaires jusque-là inexploitable, dans des strates de la couche terrestre difficilement rentable jusqu'à maintenant comme les gaz de schiste. Leur rentabilité ne cesse de croître.

Cette rentabilité s'explique par la demande énergétique qui explose de façon exponentielle avec la consommation croissante des pays émergents et le gaspillage des pays développés.

Le problème est qu'il s'agit d'une source d'énergie épuisable et polluante.

Ces deux éléments justifient à eux seuls la nécessité de rapidement baisser notre consommation et à moyen terme d'abandonner totalement ces sources d'énergie (pétrole, charbon, gaz) responsables notamment du réchauffement climatique par le rejet dans l'atmosphère des gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone et d'autres plus dangereux encore.

Malgré les différents sommets de Kyoto, de Durban et la volonté affichée de nombreux pays de traiter cette question, on voit la difficulté à trouver des solutions en raison notamment du refus de pays pourtant grands pollueurs à s'y impliquer comme les États Unis ou la Chine. D'autres comme le Canada continuent à poursuivre émission de gaz malgré les accords déjà signés.

Enfin la corruption et les tensions internationales qu'engendrent les stocks pétroliers finissent de justifier l'abandon en matière de recherche en énergie renouvelable.

Si l'augmentation du prix de ces matières peut faire baisser leur consommation dans un premier temps, sans réelle volonté politique leur abandon complet ne sera pas possible.

Mais pour de nombreux politiques le progrès justifie la poursuite de ces extractions et ils utilisent un discours alarmiste (« vous voulez revenir à la bougie ? »)



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**

**7 – 8 décembre 2011**

pour convaincre de la nécessité de poursuivre dans cette voie. C'est aussi la nécessité de consommer pour créer de la richesse et de l'emploi qui est mis en avant.

Le problème de l'indépendance énergétique a amené la France à se poser très tôt la question d'alternatives à ces énergies fossiles. La seule alternative retenue et maintenue depuis 50 ans est celle du nucléaire, sachant toutefois que depuis 2001 il n'y a plus de possibilité d'extraction d'uranium sur notre territoire national. Des lobbys très puissants se sont constitués autour de l'énergie nucléaire, comme autour du produits pétroliers, qui ont empêché toutes autres perspectives et ont biaisé les débats autour des autres alternatives aux énergies fossiles.

La spirale de la privatisation des entreprises en charge de la production, de la surveillance et du traitement de la filière nucléaire a accéléré ce phénomène.

Aujourd'hui, le poids de ces lobbys et leur propension à défendre leurs seuls intérêts économiques sont particulièrement perceptibles au moment de la campagne présidentielle et des débats sur la politique énergétique de la France.

Ils veulent notamment faire oublier le risque que fait peser l'énergie nucléaire civile ou militaire sur le monde et le report des coûts et des problèmes de la gestion des déchets sur les générations futures. Ces deux éléments aussi justifient la nécessité d'une transition et à moyen terme de l'abandon de l'énergie nucléaire au profit d'énergies propres et renouvelables.

Ces énergies renouvelables nombreuses doivent être valorisées. Pour cela elles doivent bénéficier des mêmes investissements que l'État a consenti à la filière nucléaire. Les différents moyens permettant de traiter ces sources d'énergies renouvelables comme le soleil, l'éolien, les marées, la biomasse doivent être étudiés et jugés dans leur globalité, notamment leur impact sur l'environnement.

Un premier exemple, celui des panneaux photovoltaïques posent encore des questions sur leur mode de fabrication puis sur leur traitement à long terme.

Un deuxième exemple est celui des «biocarburants», et plus spécifiquement celui des agrocarburants produits à partir de matières premières agricoles. S'ils devaient être produits en masse, se poserait la question de la sécurité et la souveraineté alimentaire de nombreux pays. La concurrence entre alimentation et agrocarburants, par exemple à partir du maïs, entraîne inexorablement une augmentation des prix des produits alimentaires insupportables pour les populations.

De plus, si l'on parle d'agrocarburants nécessitant une distillation et un enrichissement, le bilan énergétique global de leur fabrication ne présente aucun intérêt. Dans le cas d'agrocarburants issus d'une simple pression à froid comme l'huile utilisable dans les moteurs diesel seule leur utilisation dans un contexte d'autoconsommation peut être intéressante.

Des produits issus de la méthanisation à partir des fumier, déchets verts et compost, sont également envisageables dans les exploitations agricoles. Plusieurs établissements agricoles sont aujourd'hui engagés dans des expérimentations de méthanisation mais buttent sur des problèmes de coûts.

## 152 - Réduire nos consommations

Mais ces énergies renouvelables vont à l'encontre des intérêts privés car elles



pourraient permettre des systèmes autonomes de production d'énergie ce que les gouvernements successifs refusent. Dès qu'elles grignotent des parts de marché elles sont systématiquement bloquées. On privilégie un système de production par grande centrale contre des systèmes individualisés.

Cette réflexion sur les énergies renouvelables n'est pas suffisante. Il faut également repenser nos modes de consommation et leur impact sur l'environnement. La science peut nous aider à consommer autrement, à consommer moins sans remettre en cause notre bien-être.

La catastrophe de Fukushima montre évidemment les dangers du nucléaire mais de façon surprenante elle met en évidence les gaspillages électriques qui avaient cours jusque-là au Japon. Dans l'obligation de réduire leur consommation faute d'une production suffisante, les japonais ont découvert qu'ils pouvaient supprimer bon nombre de zones de gaspillage sans arrêter l'économie de leur pays. Ainsi les éclairages nocturnes, les climatisations ... ont été largement diminués. Sans attendre une catastrophe ces questions doivent être posées dès aujourd'hui chez nous aussi.

La question des transports est essentielle. Le besoin de développement de transports collectifs est reconnu par tous. Pour autant les politiques publiques sur cette question semblent aller dans le sens contraire mis à part dans les plus grands pôles urbains. En effet leur place dans les zones péri-urbaines et rurales ne peut être ignorée.

L'utilisation du ferroutage ou des voies fluviales pour le transport des productions agricoles est largement évoquée mais ne se concrétise pas. Le recours à ces modes de transports s'oppose au développement de vente à terme de produits agricoles qui requiert des modes de transports plus souples et plus rapides afin de répondre aux évolutions rapides des cours sur les places mondiales boursières.

La voiture doit également évoluer comme notre rapport à ce mode de transport. La voiture électrique est évidemment à évoquer.

Les outils agricoles (moteurs thermiques) doivent également entrer dans un processus de réduction de consommation des énergies fossiles, voir de suppression complète. L'utilisation d'huiles végétales dans les moteurs diesel en autoconsommation peut être une des réponses.

Les bâtiments d'élevage doivent également être améliorés de façon à réduire les besoins énergétiques et améliorer le bien-être animal.

On doit en parallèle travailler sur des itinéraires de production simplifiés en diminuant par exemple les passages de tracteur, l'utilisation d'engrais, de produits agropharmaceutiques et phytosanitaires.

**Les défis énergétiques nécessitent des réponses autour de trois axes : réduire nos dépenses énergétiques, multiplier les sources d'énergies renouvelables et propres et limiter les industrialisations de productions d'énergies en préférant à chaque fois que cela est possible les systèmes individuels et autonomes notamment en milieu rural.**



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU  
Paris**

**7 – 8 décembre 2011**



## 16 – La formation agricole en panne

C'est au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle que l'enseignement agricole prend réellement forme grâce aux fermes-écoles et aux écoles régionales dont Grignon, dans lesquelles l'enseignement agricole se résume, pour sa plus grande partie, à la reproduction du modèle existant.

À la fin de la seconde guerre mondiale l'enseignement agricole prend une nouvelle forme. Ainsi jusqu'à la seconde guerre mondiale les élèves étaient scolarisés très majoritairement dans des établissements publics. Ce n'est qu'après le régime déterminé par les lois de Vichy, largement favorables à l'enseignement privé, puis les lois Pisani au début des années 1960 et enfin les lois Rocard de 1984, que l'enseignement agricole public, qui scolarisait près des 2/3 des élèves en 1958 a régressé depuis pour n'en scolariser aujourd'hui qu'un peu plus du 1/3. Dès le début de la V<sup>ème</sup> République, l'enseignement agricole est passé sous le contrôle du ministère de l'Agriculture, tandis que l'emprise de « la profession » n'a cessé de s'accroître, et que les effectifs de l'enseignement privé, protégé et poussé par celle-ci ont augmenté plus vite que ceux de l'enseignement public. Le Privé et les MFR tout particulièrement, se voient réserver le champ des formations aux services en milieu rural. Une telle tendance s'explique parce que la formation est un des domaines où il est possible au gouvernement de répondre positivement aux revendications des organisations professionnelles agricoles.

Ce rappel historique explique pour partie pourquoi l'enseignement agricole a longtemps contribué à la reproduction des modèles capitalistes et productivistes qui ont prévalu pendant les « Trente glorieuses ». Cette privatisation croissante de l'enseignement agricole est source de dépendance notamment vis à vis des lobbies professionnels comme l'est d'ailleurs le Ministère de l'Agriculture. Dans la continuité, force est de constater que l'administration entretient sciemment une confusion nette entre l'EAP et l'enseignement privé.

L'abandon de la proportionnelle en 1984 dans les modalités de désignation des représentants de la profession ainsi que la place conférée par l'État aux représentants ainsi désignés de la profession dans l'élaboration des référentiels de métiers se déclinent dans les référentiels de formation. Cela se décline par des contenus à enseigner fortement imprégnés par ce corporatisme professionnel et sa conception de l'agriculture. L'organisation autour de la profession ainsi représentée des commissions consultatives paritaires de consultation laisse peu de place aux attentes en matière de sécurité alimentaire et aux préoccupations environnementales citoyennes.

Peu à peu cette main mise coupe l'enseignement agricole des débats politiques et publics, modifie son approche des innovations technologiques, engendre une panne de perspectives et appauvrit le lien entre les établissements d'enseignement et les territoires.

À cela s'ajoute depuis une dizaine d'années une politique de démantèlement systématique de l'enseignement agricole public par une diminution automatique et dogmatique des moyens dans tous les budgets votés et une contractualisation de fait



par un plafonnement imposé du nombre d'élèves dans les classes de l'enseignement agricole public.

Dans un contexte budgétaire où le système éducatif est chaque année un peu plus affaibli depuis 2002, par les dizaines de milliers de suppressions de postes et corrélativement par les fermetures de classes, d'écoles et de collèges sous couvert de restructuration, avec un moindre encadrement des élèves par des adultes et une dégradation évidente des conditions d'accueil et d'enseignement sont mesurables. Toutes ces orientations se traduisent concrètement dans l'enseignement agricole public par une diminution de l'offre des formations scolaires et de ses capacités d'accueil. Cela donne libre cours au développement de l'apprentissage et, dans notre secteur, aux formations alternées mises en œuvre très majoritairement par les Maisons Familiales Rurales (MFR).

La décision de confondre dans un même programme budgétaire enseignement agricole public et enseignement agricole privé permet au gouvernement et aux parlementaires de la majorité de privilégier sous ce couvert le développement des formations « à rythme approprié ». Dans cette logique toutes les conditions sont ainsi réunies pour que se poursuive l'affaiblissement de l'enseignement agricole public tandis que les MFR sont en capacité de conquérir de nouvelles «parts de marché».

On constate une mixité géographique et sociale de plus en plus grande dans les établissements. Les enfants d'agriculteurs, largement représentés dans les années 1970, sont aujourd'hui de moins en moins nombreux dans nos établissements (moins de 20% des effectifs). Ces changements identitaires n'ont hélas pas encore été pris en charge par la puissance publique.

---



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**

**7 – 8 décembre 2011**

# II- LES ENJEUX

## 21 Les enjeux pour la société

211 – L'avenir passe-t-il par le maintien du Ministère de l'Agriculture ?

Au regard de cet état des lieux alarmant la question de l'avenir de l'agriculture est évidemment posée non pas dans son existence mais dans les formes qu'elle prendra dans les années à venir. Les choix qui s'opèreront au niveau national mais également au niveau européen sont primordiaux et permettront soit la reconquête des territoires, des milieux et des métiers ou alors provoqueront l'abandon d'un pan entier de notre société.

Mais au delà de l'agriculture se pose la question de l'avenir du Ministère de l'Agriculture, de ses liens avec la santé et notamment avec le Ministère de l'Environnement alors que dans beaucoup de pays européen les affaires agricoles sont gérées par un ministère plus large intégrant l'environnement, et la place de l'Enseignement agricole.

A minima ce Ministère doit intégrer les espaces publics de concertation et l'ensemble des espaces politiques. Il ne peut s'isoler dans des modèles ayant démontré leurs limites et leurs inefficacités pour assurer une production de qualité accessible à tous et garantissant une juste rémunération à l'ensemble des agriculteurs.

Il est évident qu'il faut dès aujourd'hui remettre l'État au cœur de ses responsabilités, redéfinir les missions et sortir le Ministère de l'Agriculture des préoccupations uniquement « agrico-agricole ». Nous l'avons décrit plus haut, les problématiques du monde agricole et du monde rural sont vastes : répondre à l'ensemble de ces problématiques de façon cohérente nécessite une approche globale.

Mais poser la question du maintien d'un Ministère de l'Agriculture amène à s'interroger sur la place de l'Enseignement Agricole. Ici aussi il faut au moins redéfinir les missions de l'Enseignement Agricole Public. Les besoins territoriaux ont un caractère multiforme, ce qui est en déphasage avec les pôles de compétitivité, de spécialisation ou d'excellence que le Ministère veut aujourd'hui conférer aux établissements, en lien avec le processus de régionalisation européenne.



## 212 - Satisfaire les besoins alimentaires et assurer une production de qualité

Rappelons d'abord que l'alimentation et l'éducation sont deux droits fondamentaux des populations.

Nourrir la population est évidemment une mission que l'agriculture a du relever à l'issue de la deuxième guerre mondiale dans un pays rendu exsangue et désorganisé. C'est un défi qui s'est accompagné rapidement de la mécanisation, de la motorisation, de l'électrification du pays, d'un réseau de desserte, de l'utilisation de la chimie autant d'éléments qui lui ont permis de répondre à la demande quantitative.

Mais peu à peu se pose et s'amplifie le problème du qualitatif. C'est donc l'enjeu aujourd'hui à relever : continuer de produire pour assurer notre souveraineté alimentaire tout en assurant la qualité de cette alimentation et la qualité de vie des agriculteurs..

Pour y répondre, il faut une relocalisation de l'agriculture, à même de rétablir les paysans dans leur fonction de « paysans nourriciers » produisant une alimentation saine de qualité à un coût accessible à la l'ensemble des consommateurs : elle doit leur permettre de reconquérir l'ensemble des territoires pour assurer des productions de proximité.

Des exploitations de polyculture élevage autonomes et économes permettant une agriculture vivrière<sup>1</sup> et de proximité sont certainement une des réponses à ces objectifs. De tous les modèles, c'est finalement l'agriculture familiale qui s'en sort le mieux aujourd'hui notamment en l'absence de primes comme en atteste les travaux de JC KROLL.

D'ailleurs la question des aides et des primes à l'agriculture se pose et doit également être repensée : les modes d'attribution de ces aides sont-elles normales ? quel doit être le ou les critères de distribution et de répartition de ces aides ? peuvent-elles être un outil de changement de l'agriculture ? Sur ce dernier point, l'exemple d'aides attribuées par le passé comme les primes, les subventions, les prêts bonifiés et quelques soient leur origine (du niveau national ou du niveau européen) ont montré à plusieurs reprises l'impact qu'elles pouvaient avoir sur les productions agricoles et l'aménagement du territoire. Elles sont donc certainement un outil intéressant à condition de les utiliser à bon escient au bénéfice premier de la société.

Il faut développer un service public de surveillance sous l'égide de la protection de l'environnement et de la santé indépendant et distinct du monde de la production pour assurer un véritable contrôle de la qualité.

## 213 – Utiliser des énergies propres et renouvelables

Il faut investir dans les énergies renouvelables diversifiées (soleil, vent, biomasse, géothermie ...) et valoriser ces investissements. Mais pour autant il ne s'agit pas de substituer les énergies contre l'alimentation (agro-carburants).

## 214 – Changer nos modes de consommation

Les modes de consommation mis en place, entraînent les pays occidentaux



**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris**

**7 – 8 décembre 2011**

dans une course folle qui ne peut trouver d'issue satisfaisante et encore moins si on imagine les étendre à l'ensemble de la planète.

Pour ce qui concerne l'agriculture il faut donc modifier nos objectifs de production en les destinant davantage à une consommation de proximité et réduire ainsi l'énergie nécessaire au transport. Il faut développer les bâtiments basse consommation (BBC) ou positifs, modifier l'approche que nous avons de la mécanisation, diminuer l'utilisation des intrants et produits phytosanitaires et favoriser les productions de qualité, propres et en circuits courts.

Le consommateur doit être éduqué à la souveraineté alimentaire non pour l'y soumettre mais pour le conduire à faire des choix alimentaires responsables et à devenir acteur des décisions prises en matière de politique agricole et alimentaire. Ainsi, l'adage « consommateur d'aujourd'hui paysans de demain » prend tout son sens.

Il faut faire de l'informatisation un outil de pilotage mais aussi un outil de commercialisation et de promotion au service des circuits courts et de la vente directe.

### 215 - Produire en préservant l'environnement

Les enjeux évoqués plus haut n'ont de sens que s'ils s'inscrivent dans une démarche durable impliquant notamment la préservation de l'environnement au sens large (naturel, social, économique, culturel et patrimonial ...).

Cette préservation de notre environnement commence par un refus de toute intégration nouvelle dans « l'agrobusiness » compte tenu du modèle dévoreur d'énergie, d'espace, de qualité, d'acquis sociaux ... qu'il développe.

A l'inverse des pratiques essentielles doivent permettre de maintenir les exploitations à taille humaine intégrées à leur territoire, de préserver la bio-diversité, de protéger le patrimoine culturel et de garantir la qualité des produits que compte également le monde rural.

La préservation de cette biodiversité passe le refus de l'intégration des productions agricoles à l'agro-business :

refus des OGM dans les productions alimentaires et de plein air compte tenu des risques de contamination, liés à la dissémination des pollens qu'ils comportent dont on ne maîtrise pas aujourd'hui les conséquences pour la nature et la santé ;

refus de la brevetabilité du vivant condamnant le recours aux semences fermières. Il faut rétablir le droit aux producteurs à produire leurs plants et semences locales, fermières et anciennes.

Faciliter et encourager la pluri-activité, la multiactivité ainsi que la diversification des productions sont également des éléments garantissant la diversité et la qualité et le patrimoine des produits.

La protection de notre environnement suppose aussi la garantie d'un prix rémunérateur condition nécessaire à une évolution positive de la durabilité dans son rapport à la compétitivité.

La préservation du foncier est également un élément important de la pro-



tection de l'environnement. En effet la perspective du maintien d'une souveraineté alimentaire rend nécessaire la protection de l'espace rural et des espaces de production agricole et alimentaire contre toutes autres activités jugées financièrement plus rentable. Aussi, une réorientation du droit de préemption en vue de redonner plus de disponibilité et permettre une accession améliorée aux terres agricoles à caractère alimentaire est un acte de politique agricole et alimentaire majeure et nécessaire. Ce sujet revêt encore plus d'acuité en zone péri urbaine, où la pression foncière est telle que l'agriculture est clairement vouée à disparaître sans une volonté publique de la préserver, de part la richesse qu'elle peut représenter pour ce « tiers espace » en manque de lien social et d'identité : diversification, vente-directe, valeur paysagère, lien préservé à la nature (voir les premières zones d'agriculture protégées mises en place depuis une dizaine d'année, mais de façon encore bien timide).

« La terre, bien commun » est peut être une perspective à imaginer dans les droits universels de l'humanité comme le montre les travaux de Arnaud BERTHOUD<sup>2</sup>.

## 216 - Accompagner l'évolution du monde rural

L'évolution du monde rural passe d'abord par un changement d'image du monde agricole permettant de faire accepter aux élèves que le rural, c'est une multitude de visions et d'images. Un changement de mentalité doit aussi s'opérer. Ce changement doit notamment porter sur les critères d'évaluation d'une exploitation : « la valeur d'une exploitation ne se mesure pas que à la puissance du tracteur sous le hangar ». Les représentations d'une agriculture « moderne » doivent évoluer et la formation doit être cet outil majeur des évolutions de long terme. L'évaluation d'une exploitation doit prendre en compte des critères d'intégration au territoire, d'impact sur l'environnement, de maintien des paysages, de bien-être et santé humaine, de maltraitance et de santé animale sont à développer.

Pour garantir la réussite des exploitations il faut remettre les problématiques d'installation au cœur des politiques publiques. De plus si nous voulons impulser de nouvelles perspectives au monde agricole et rural, cette prérogative ne peut relever des seules organismes professionnels agricoles.

Il faut ensuite accompagner les transferts de population des milieux urbains vers les milieux ruraux, pour empêcher le mitage pavillonnaire et un étalement urbain trop « dévoreur d'espace rural ». Mais cela doit pouvoir se traduire par de nouveaux de liens sociaux entre populations urbaines et rurales. Dans le même temps nous devons attirer des jeunes non ruraux dans les établissements d'enseignement agricole et ruraux.

Il faut permettre et accompagner le maintien à domicile des personnes âgées. La recrudescence des besoins en terme de maintien à domicile, «au pays», doit trouver une réponse dans la mise en place de services publics de dépendance propres au monde rural. Ces mesures doivent s'accompagner d'une volonté réelle de pallier à la désertification médicale des campagnes.





## 22 Les enjeux pour la formation

### 221 – Faire évoluer les pratiques pédagogiques

L'enjeu global de la formation repose sur la formation à la fois du citoyen et du professionnel.

Il faut aider les élèves, étudiants, apprentis, stagiaires à porter d'autres regards sur la société en général et sur le monde rural et sur l'agriculture plus particulièrement pour les aider à changer leur image du monde agricole et leur faire accepter la diversité du rural. Pour cela il faut leur donner les outils d'analyse nécessaires et renforcer leur esprit critique et également développer la notion de bien commun et de sens commun.

En parallèle, l'élévation des niveaux de qualification doit se poursuivre en maintenant l'équilibre entre la formation générale, scientifique et professionnelle.

La formation initiale scolaire professionnelle comme technologique, appuyée sur l'appropriation de connaissances générales, scientifiques, économiques et techniques est seule capable de développer un esprit critique, première étape d'un cursus de formation tout au long de la vie. Notre souci est de préserver nos élèves, étudiants, apprentis de la docilité souhaitée par certains chefs d'entreprise ainsi que de l'aliénation à laquelle pourrait préparer une professionnalisation ainsi qu'une spécialisation professionnelle trop précoce. L'éducation et la formation des jeunes quelle que soit la voie de formation choisie, doivent donner les outils de compréhension du monde et leur permettre d'y devenir des acteurs et des citoyens responsables. La formation de type polyculture élevage qui était prodiguée avant la réforme dans la formation du bac pro CGEA (conduite et gestion de l'exploitation agricole) que nous avons fortement défendue en était un bon exemple.

Ces positions ainsi exprimées sont en opposition tant avec le recentrage sur l'alternance prônée par le Président de la République qu'avec la position exprimée par l'Association des Régions de France (ARF) qui entend récupérer dans les prérogatives des régions, l'ensemble de la formation professionnelle. Le rythme approprié sous statut scolaire ou le brevet professionnel sous statut de l'apprentissage (alors même qu'il s'agit là d'un diplôme de la formation pour adulte) sont deux modalités de formation écartant les jeunes de la formation initiale scolaire qui leur est due.

Il faut faciliter l'accès à la formation pour tous : la mobilité géographique étant une contrainte, le service public doit renforcer l'offre publique de formation et le maillage territorial et raisonner des outils pédagogiques et processus d'apprentissage afin d'éviter que les familles n'envoient par défaut leurs enfants en MFR du fait de leur proximité géographique.

Il faut faire de la formation tout au long de la vie (formation diplômante, formation qualifiante, formation continue, formation continuée) une réalité pour tous. Une idée qui va de pair avec le maintien et le développement de la promotion sociale.

Il faut travailler collectivement à l'accompagnement vers l'expertise et la capacité d'adaptation des étudiants aux différents emplois, et non rechercher une « employabilité de court-terme ».

Il faut analyser en amont les valeurs du monde rural pour rester innovant en terme d'expérimentation et d'outils de développement. Il faut réinscrire l'Enseignement Agricole Public dans des dynamiques de territoire brisées par des politiques publiques à caractère restrictif en termes budgétaire.





Les EPL doivent développer des espaces d'interfaces entre les territoires et les étudiants (en tenant compte des statuts des personnels), avec des infrastructures plus ouvertes. Cela suppose une veille territoriale avec les élèves et les étudiants, en lien avec les structures de consultation citoyenne présentes sur nos territoires comme les conseil de développement des Pays, les conseils consultatifs citoyens, ...

Mais l'ensemble de ces éléments ne valent que si l'enseignement agricole public redevient une priorité et bénéficie de moyens à la hauteur des enjeux. Ainsi par exemple les réductions de volume horaire disciplinaire concourent à la perte d'ouverture au monde contemporain.

Il faut repenser, raisonner et réintégrer les missions et les moyens de l'EAP dans les fonctions des enseignants, en mettant les élèves et les étudiants au cœur des dispositifs.

Les enjeux liés à l'insertion et à la déscolarisation précoce doivent être au cœur des préoccupations du système éducatif. Sur ce point, il faut maintenir et développer les classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole dans l'enseignement agricole public.

En terme de coopération internationale, il faut regretter la diminution globale des financements et dénoncer l'absence d'ambition donnée à cette mission. Quant aux financements de la DGER, il faut regretter l'orientation politique du MAAPRAT très centrées sur les Pays d'Europe Centrale et Orientale au détriment de toutes autres coopérations. Il faut inverser cette tendance et refaire de la coopération internationale une mission forte de l'EAP.

Il faut raisonner les ouvertures de classe en lien avec les professionnels, les usagers, sur la base de véritables prospectives. Dans ce cas les échanges entre élèves et anciens élèves sont importants à développer.

L'enseignement agricole public doit être porteur de projets globaux en lien avec ses objectifs de développement durable : par exemple aménager des emplois du temps favorisant les transports collectifs ou le covoiturage, s'inscrire dans les labels agenda 21 scolaire ou Eco école.

#### 222 – Faire évoluer les contenus

Il faut mêler activités disciplinaire et pluridisciplinaire car après une formation disciplinaire de base sans décroïsonnement, le travail pluridisciplinaire est indispensable.

Il faut initier d'autres modèles d'agriculture plus re-localisées et davantage intégrées aux aspirations de leur territoire.

Il faut permettre aux élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de découvrir les différents types de production possibles au travers de nos exploitations, ateliers technologiques mais également des visites encadrées en milieu professionnel. Ces différentes interventions (professionnelles, scientifiques ...) doivent bien sur être mises en perspective et inscrites dans une progression pédagogique pertinente et maîtrisée par les enseignants.

Dans ce dispositif les exploitations et ateliers technologiques doivent être valorisés et utilisés à leur optimum, conformément à leur mission pédagogique.

Il faut remettre l'agronomie au cœur des préoccupations des futurs professionnels.

Il faut travailler sur la notion de commercialisation, en valorisant les fermes expérimentales autour de projets durables, les circuits courts, AMAP, ventes directes, accueil à la ferme, ferme auberge, ...

Des outils tels que les MIL (module d'initiative locale) sont intéressants pour développer ces approches différentes, à condition d'être validés par l'inspection pédagogique de l'Enseignement Agricole.



# III- LES MOYENS POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

## 31 Les moyens humains

### 311 – Les personnels

Pour mettre en œuvre une éducation citoyenne et une formation professionnelle, les besoins en personnels sont importants. Elle doit reposer sur une communauté éducative renforcée dans les établissements et des personnels titulaires.

Il est donc impératif de maintenir et renforcer de véritables équipes éducatives composées d'enseignants dans les lycées, CFA et CFPPA, de personnels de vie scolaire, de personnels de service (entretien, ménage, cuisine, transport), de personnels administratifs, de personnels de santé, de personnels de direction, de personnels des exploitations et ateliers technologiques mais aussi de médecins scolaire, de psychologies scolaires, d'assistants sociaux, de conseillers d'orientation épaulant les personnels enseignants.

La décentralisation des personnels TOS et le renvoi des personnels d'exploitation au droit privé en ne traitant que des aspects corporatifs, ont contribué à déliter la communauté éducative. Il est nécessaire de reconstruire ces équipes

Les missions, assignées aux établissements et non aux personnels, et les moyens de l'Enseignement Agricole Public doivent être réintégrés dans les fonctions des enseignants, en mettant les élèves et les étudiants au cœur des dispositifs. Autour des enseignants, les équipes éducatives doivent être renforcées par des apports pluridisciplinaires (personnels d'éducation, personnels de santé, assistants sociaux, psychologues scolaires ...)

Afin d'apporter toutes les garanties de qualité et d'indépendance aux usagers de nos établissements, l'ensemble de ces personnels doivent être titulaires. Ils doivent bénéficier d'une formation continue en lien avec les nouvelles ambitions de l'enseignement agricole public ce qui suppose un véritable plan de formation pour l'ensemble des personnels. La question des secondes carrières s'inscrit dans cette dynamique.

L'ensemble des personnels doit être porteur de nouvelles méthodes telle que dans les aménagements de l'espace, dans les repas servis et dans la gestion des ateliers ...

L'ensemble des moyens alloués aux missions de l'Enseignement agricole Public (formations - animation rurale - insertion scolaire, sociale et professionnelle - développement, d'expérimentation et de recherche appliquée - coopération internationale) doivent être renforcées et systématiquement abondées en moyens. L'utilisation des tiers temps, des 3 heures d'UNSS et des décharges est un des outils qui doit permettre la réalisation de l'ensemble de missions.



Le groupe classe doit être préservé. Parallèlement il faut favoriser le travail en petits groupes.

En effet pour le développement de l'esprit critique et d'analyse, le groupe classe entière est parfaitement adapté et les activités pluridisciplinaires s'y prêtent parfaitement. Il faut des enseignants formés sur le plan disciplinaire et pédagogique en face et avec les élèves. Mais une confrontation au groupe suppose des apprentissages, des études et des travaux en classe. Il faut évidemment que ce groupe puisse être adapté lors d'apprentissages particuliers, et ainsi être dédoublé ou à effectifs réduits.

Dans l'ensemble de ces dispositifs la place des familles est importante.

## 32 Les moyens matériels

La mise en œuvre d'une éducation citoyenne et d'une formation professionnelle nécessite des moyens pédagogiques. Les équipes doivent pouvoir disposer d'outils permettant un travail sécurisé, en lien avec les objectifs visés.

Les besoins informatiques sont aujourd'hui très importants dans les établissements. Tant les outils et leur mise en réseau que les personnels qualifiés pour les utiliser ou en assurer la maintenance sont indispensables.

L'accueil des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires et le travail des équipes éducatives nécessitent des bâtiments adaptés, répondant aux nouvelles normes environnementales et à leur épanouissement. Le développement de salles de classe, de bureaux, d'ateliers, de laboratoires, de centres de documentation, d'amphithéâtres est indispensable car ils sont des outils nécessaires à la diversité des pratiques pédagogiques mais également à l'animation du territoire, à la recherche, à l'expérimentation et à l'ouverture des établissements sur l'extérieur.

Les moyens de transport doivent utiliser une énergie propre et renouvelable. Ils doivent être sécurisés. L'ouverture des établissements d'enseignement agricole sur l'extérieur supposent qu'ils puissent disposer de leurs propres moyens de transport collectifs avec les personnels qualifiés permettant en toute autonomie des sorties adaptées aux besoins et aux progressions pédagogiques.

## 33 Les contenus

### 331 - Les disciplines

Les établissements de l'Enseignement Agricole Public forment des citoyens et des professionnels en développant leur esprit critique et leur esprit d'analyse.

Un professionnel dans l'exercice de son métier et quel que soit son niveau de responsabilité doit comprendre et maîtriser l'impact de son action sur l'environnement. Cette approche implique une maîtrise scientifique et technologique minimal de chacune de ses activités professionnelles et du contexte général dans laquelle elle est exercée.

Cela suppose le maintien et le renforcement des enseignements généraux, scientifiques, technologiques et professionnels. Réunis, ils doivent permettre une approche pluridisciplinaire des problématiques de l'agriculture et du monde rural et nécessitent une approche transversale des thématiques.

Cette organisation des enseignements suppose évidemment un maintien des horaires des disciplines.



En alternant les situations de formation par des cours, des observations et des réalisations les différentes disciplines permettent d'acquérir toutes les connaissances nécessaires permettant d'appréhender des objets pluridisciplinaires complexes, avec des situations d'apprentissage diversifiées.

Des horaires affectés au discipline doivent être maintenus pour éviter les horaires années ou non affectés dont la dangerosité est démontrée. Contrairement à l'idée générale les horaires non affectés ne renforcent pas la pluridisciplinarité ou l'approche thématique. Ils ont pour conséquence de diminuer les heures de face à face, les heures d'apprentissage et renvoie les élèves et étudiants vers eux même à un travail individuel contraire à l'esprit d'apprentissage collectif.

Il est donc impératif de maintenir les apprentissages disciplinaires complétés par des voyages d'études, des visites et des rencontres avec les acteurs du monde agricole et rural et des stages. Ces derniers nécessitent un retour d'expérience encadré par les enseignants. Ils doivent être multiples pour aiguïser l'esprit d'analyse et l'esprit critique.

### 332 - Les référentiels

Les référentiels doivent être construits et publiés dans leur totalité dans le cadre d'arrêtés nationaux, les documents d'accompagnement doivent également faire partie des arrêtés. Ils doivent être portés à consultation des équipes pédagogiques et débattus dans leur totalité par les Commissions Professionnelles Consultatives et les instances paritaires. Ils doivent être révisés régulièrement dans le cadre de ces mêmes instances. Pour une adaptation aux évolutions, ils doivent inclure une éducation civique, sociale et citoyenne. Ils doivent être définis en terme de contenus et de méthodologie (analyse systémique, historique, multifactorielle,...). Si une adaptation régionale ou locale est parfois nécessaire, elle ne peut se faire qu'au travers de modules limités en nombre et spécifiques, avec des objectifs communs et une double validation par l'Inspection de l'Enseignement Agricole et par l'autorité académique (type MIL et/ou MAR).

De même, pour donner aux élèves, étudiants et apprentis les éléments pour une approche éthique de leurs métiers, la philosophie pourrait être utilement introduite dans les filières professionnelles et y trouver sa place.

Ces référentiels doivent se construire dans un cadre de développement durable. En cela ils doivent être élaborés en intégrant les modèles de l'économie sociale et solidaire, en rejetant le modèle productiviste et ultra-libéral. Ils doivent également intégrer les problèmes énergétiques et environnementaux. Ils doivent rechercher au développement de la capacité d'analyse et d'explication.

De même, la rénovation des référentiels est à poursuivre pour coller au mieux aux nouvelles formes de l'espace rural et à ses nouvelles fonctions.

Dans ces rénovations il faut être vigilant quant à la seule reproduction des modèles ultra-libéraux dans les référentiels (ex : le modèle auto-entrepreneurial) et écarter les références explicites à ces modèles.

### 333 - Les diplômes et les niveaux de formation

Il faut repenser l'organisation de la rénovation du BTS, avec actuellement un module consacré aux projets des étudiants, pour lequel les enseignants ne sont pas nécessairement formés, et les heures trop souvent non fléchées.

Il faut reprendre la réforme de la voie professionnelle pour donner aux élèves et apprentis une réelle formation professionnelle adaptée à leur rythme de progression, en remettant en place le bac professionnel en 4 ans pour tous ceux qui en ont besoin.



## 34 Les structures

Il faut maintenir ou redonner une dimension territoriale aux Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA). Construits autour des Lycées, CFA, CFPPA et / ou exploitations et ateliers technologiques, les EPL doivent permettre un accès de tous à l'Enseignement Agricole Public par notamment une véritable répartition territoriale. Les EPL doivent être des espaces d'interfaces entre les différents niveaux territoriaux et les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires. Les EPL ne doivent plus être une reproduction de pratiques dominantes mais devenir des vitrines pour les professionnels et la société de demain.

Les EPLEFPA, dans le cadre de toutes leurs missions, de leur structure, et de leur communauté éducative ont pour vocation première à former des citoyens et à favoriser tout au long de leur vie un épanouissement social, culturel et professionnel. La création pour ces EPL d'un label de durabilité pourrait être envisagé afin de faire reconnaître que les formations sont toutes orientées autour des valeurs sociales économiques et écologiques.

Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des EPL doivent être valorisés en étant de véritables outils pédagogiques. Pour cela il faut en faire des lieux d'apprentissage aux techniques novatrices et plurielles. Les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires doivent y trouver un panel large de mode de production et y pratiquer l'ensemble des gestes et les travaux des métiers ruraux et de l'agriculture.

Pour être un véritable outil pédagogique les projets d'exploitation doivent être débattus et partagés par l'ensemble de l'équipe éducative. Ils ne peuvent être la chasse gardée d'une équipe de direction ou d'une profession comme on peut trop souvent le voir. Ceci suppose de dégager du temps de concertation qui entre comme tel dans le champs des activités professionnelles des enseignants.

Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des EPL doivent être innovants. Chaque exploitation est unique par son milieu, exposition, environnement géographique, ... ; elle doit être le support d'expériences de productions durables et intégrées au territoire.

La mission de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée, passe notamment par les exploitations agricoles. Les moyens financiers, matériels et humains sont à renforcer pour assurer cette mission.

De nombreuses pistes sont à explorer en matière de développement durable (et pour certaines déjà en cours d'études dans certaines de nos exploitations : économie d'eau, maintien des sols, protection de la biodiversité, reconquête des paysages, méthanisation, productions sans produits phytosanitaires ...).

Les exploitations des lycées agricoles et les ateliers technologiques doivent développer de véritables partenariats avec les enseignants. La présence des enseignants est indispensable dans les conseils et réunions d'exploitation. Leur présence doit être favorisée et non l'inverse comme cela arrive trop souvent aujourd'hui notamment concernant les personnels de CFA ou CFPPA. Des enseignants doivent bénéficier de décharges horaires pour leur permettre de collaborer avec les personnels d'exploitation. Les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires doivent être associés aux échanges et aux travaux sur les exploitations et les ateliers technologiques.

Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des EPL ne peuvent poursuivre le seul objectif de rentabilité. Ils sont d'abord et avant tout des outils pédagogiques et





ne peuvent donc être systématiquement remis en cause faute de « viabilité économique ». La pédagogie mais aussi le développement ou l'expérimentation ont un coût qui doit être pris en compte. Une réflexion nationale sur ce sujet devrait être engagée.

Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des EPL doivent être indépendants. Le projet d'exploitation ou d'atelier doit être propre au centre et fruit d'un travail collégial des équipes éducatives et de représentants de la profession, validé par le Conseil d'administration. Il ne relève donc pas d'orientations uniques des Chambres d'agriculture ou de tout autre organisme professionnel, ou autorité de tutelle (DRAAF ou Conseils régionaux). La représentation professionnelle dans les Conseils d'administration des EPLEFPA doit donc correspondre à la réalité des formations préparées par les établissements (est-il normal que le syndicat majoritaire en agriculture représente à lui seul tous les professionnels dans les CA où les formations en productions agricoles sont minoritaires voire inexistantes ?).

Dans le cas des productions agricoles la diversité des productions, leurs adaptations au territoire et l'utilisation de systèmes durables extensifs sont une des réponses aux problèmes environnementaux.

Ces fermes expérimentales doivent retisser du lien avec les exploitations privées et des organismes de recherches tel que l'INRA ou l'IRSTEA. Elles doivent travailler aussi sur les notions de commercialisation en lien avec les territoires.

Les EPL doivent être visibles de l'extérieur. Parmi les pistes de réflexion, une nouvelle appellation pour les lycées agricoles peut être intéressante comme le Lycée Rural Polyvalent et Professionnel.

Les structures des établissements agricoles doivent répondre aux besoins territoriaux à caractère multiforme. Les pôles de compétitivité, de spécialisation ou d'excellence conférés aux établissements, en lien avec le processus de régionalisation européenne sont une erreur. Cette politique est en déphasage avec les attentes locales qu'elles soient celles des professionnels ou celles des usagers. En effet la mobilité géographique est une contrainte forte pour les jeunes et leur famille. Il faut donc faciliter l'accès à la formation pour tous et le service public d'éducation doit se développer afin d'éviter que les familles ne soient dans l'obligation d'envoyer leurs enfants dans une formation à « rythme approprié » ou un établissement confessionnel faute d'une offre publique existante.

Un effort particulier doit être porté sur la communication autour et à propos des métiers ruraux et agricoles. Cette communication relève bien sûr du Ministère, des DRAAF et des établissements en liens avec les professionnels en liens avec les formations préparées.

Il faut maintenir et développer les classes de 4ème et 3ème technologiques dans l'enseignement agricole public ainsi que le préconise le dernier rapport de l'ONEA (Observatoire National de l'Enseignement Agricole) sur ce thème. .

L'enseignement public doit réinvestir les formations relevant des services à la personne en milieu rural et d'animation du territoire. Celles ci doivent être réfléchies dans le cadre de la spécificité des territoires ruraux et péri-urbains en partenariat avec l'Éducation Nationale.

La mission d'expérimentation et de recherche doit retrouver toute sa place au sein des EPLEFPA. Cela suppose l'implication de l'ensemble des centres des EPL, de véritables partenariats avec d'autres établissements publics notamment de l'enseignement supérieur ou de recherche et de moyens matériels et financiers dédiés.

L'ensemble des éléments évoqués nécessite une véritable politique générale et nationale relevant des compétences de l'État.





**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**



# GLOSSAIRE

AMAP : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne  
ARF : Association des Régions de France  
BBC : Bâtiment Basse Consommation  
CA : Conseil d'administration  
CESAER : Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux  
CFA : Centre de Formation d'Apprentis  
CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole  
CFSI : Comité Français pour la Solidarité Internationale  
CGEA : Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole  
CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural  
CNJA : Cercle National des Jeunes Agriculteurs  
DDT : dichlorodiphényltrichloroéthane  
DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche  
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
EELV : Europe Écologie Les Verts  
ENESAD : Établissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique  
EPLEFPA : Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole  
FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles  
FSU : Fédération Syndicale Unitaire  
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique  
INSEE : Institut National de la statistique et des Études Économique  
IRSTEA : Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture  
MAAPRAT : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire  
MAR : Module d'Adaptation Régionale  
MFR : Maison Familiale Rurale  
MIL : Module d'Initiative Local  
MODEF : Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux  
OGM : Organisme Génétiquement Modifié  
OMC : Organisation Mondiale du Commerce  
ONEA : Observatoire National de l'Enseignement Agricole  
ONF : Office National des Forêts  
PAC : Politique Agricole Commune  
PCF : Parti Communiste Français  
SAFER : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural  
SNETAP : Syndicat National de l'Enseignement Technologique Agricole Professionnel  
UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire

**JOURNEES D'ETUDES SNETAP-FSU**  
**Paris 7 – 8 décembre 2011**



